



# Le Val de Durance

## “Dire” de l’État Orientation des politiques publiques

### Atlas cartographique

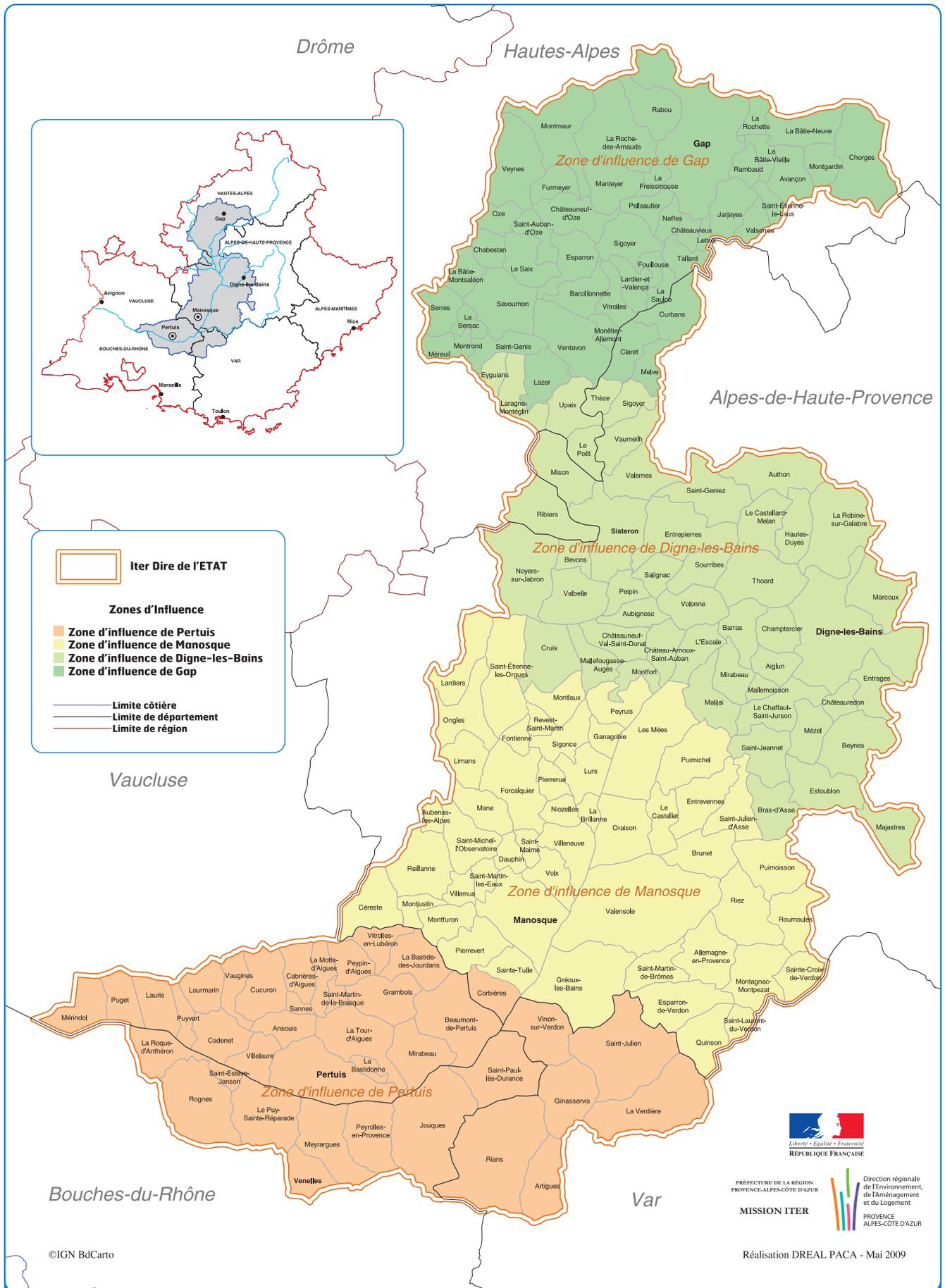
Novembre 2009



# Sommaire

Carte N°1 - Périmètre d'étude	02
<b>LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ÉCONOMIQUE</b>	
Carte N°2 - Évolution démographique entre 1936 et 2006	03
Carte N°3 - Évolution démographique entre 1999 et 2006	04
Carte N°4 - Structure de la gouvernance	05
Carte N°5 - Dynamique de la construction par commune	06
Carte N°6 - Nature des logements par commune	07
Carte N°7 - Les secteurs économiques	08
Carte N°8 - Représentation des sphères économiques	09
Carte N°9 - Localisation et migration des emplois et des actifs	10
<b>L'ACCESSIBILITÉ</b>	
Carte N°10 - L'accessibilité en transports en commun	11
Carte N°11 - L'accessibilité en véhicule particulier	12
Carte N°12 - Trafics routiers et ferroviaires	13
Carte N°13 - Les transports en commun	14
Carte N°14 - Accessibilité numérique : DSL et fibre optique	15
<b>LA VALLÉE DES ÉNERGIES</b>	
Carte N°15 - Les projets et le potentiel de la vallée des énergies	16
Carte N°16 - Les projets de champs photovoltaïques - Octobre 2009	17
<b>UN TERRITOIRE NATUREL ET AGRICOLE</b>	
Carte N°17 - Occupation du sol en 2006	18
Carte N°18 - Les enjeux des espaces agricoles	19
Carte N°19 - Artificialisation de l'espace entre 1990 et 2006	20
Carte N°20 - Obstacles potentiels au déplacement et à la dispersion des espèces	21
<b>L'EAU</b>	
Carte N°21 - Les outils de gestion des milieux aquatiques	22
Carte N°22 - Les usages de l'eau	23
Carte N°23 - Les stations d'épuration	24
<b>ZOOMS TERRITORIAUX</b>	
Carte N°24 - Emplacement des ZAD ITER	25
Carte N°25 - Carte d'enjeux du Sud du Val de Durance	26
Carte N°26 - Carte d'enjeux de Digne-Sisteron	27
Carte N°27 - Carte d'enjeux de Gap	28

# Périmètre d'étude (carte n°1)



➔ Cette carte présente le périmètre d'étude du Val de Durance et notamment la délimitation des 4 zones d'influence retenues suite à l'étude conduite par l'INSEE sur le Val de Durance.

## Évolution démographique entre 1936 et 2006 (carte n°2)



### Taille des communes population totale (Insee RGP)

- supérieure à 50 000 habitants
- de 10 000 à 50 000 habitants
- de 5 000 à 10 000 habitants
- de 2 000 à 5 000 habitants
- de 1 000 à 2 000 habitants
- de 500 à 1 000 habitants
- inférieure à 500 habitants

- ▭ Zone d'étude Val de Durance
- ◆ Pôle urbain principal
- Réseau autoroutier
- Route nationale
- Echangeur routier
- ++++ Réseau de voie ferrée
- Gare

- Durance et affluents
- ▭ Limite de commune
- ▭ Limite de département
- ▭ Limite de région



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MISSION ITER



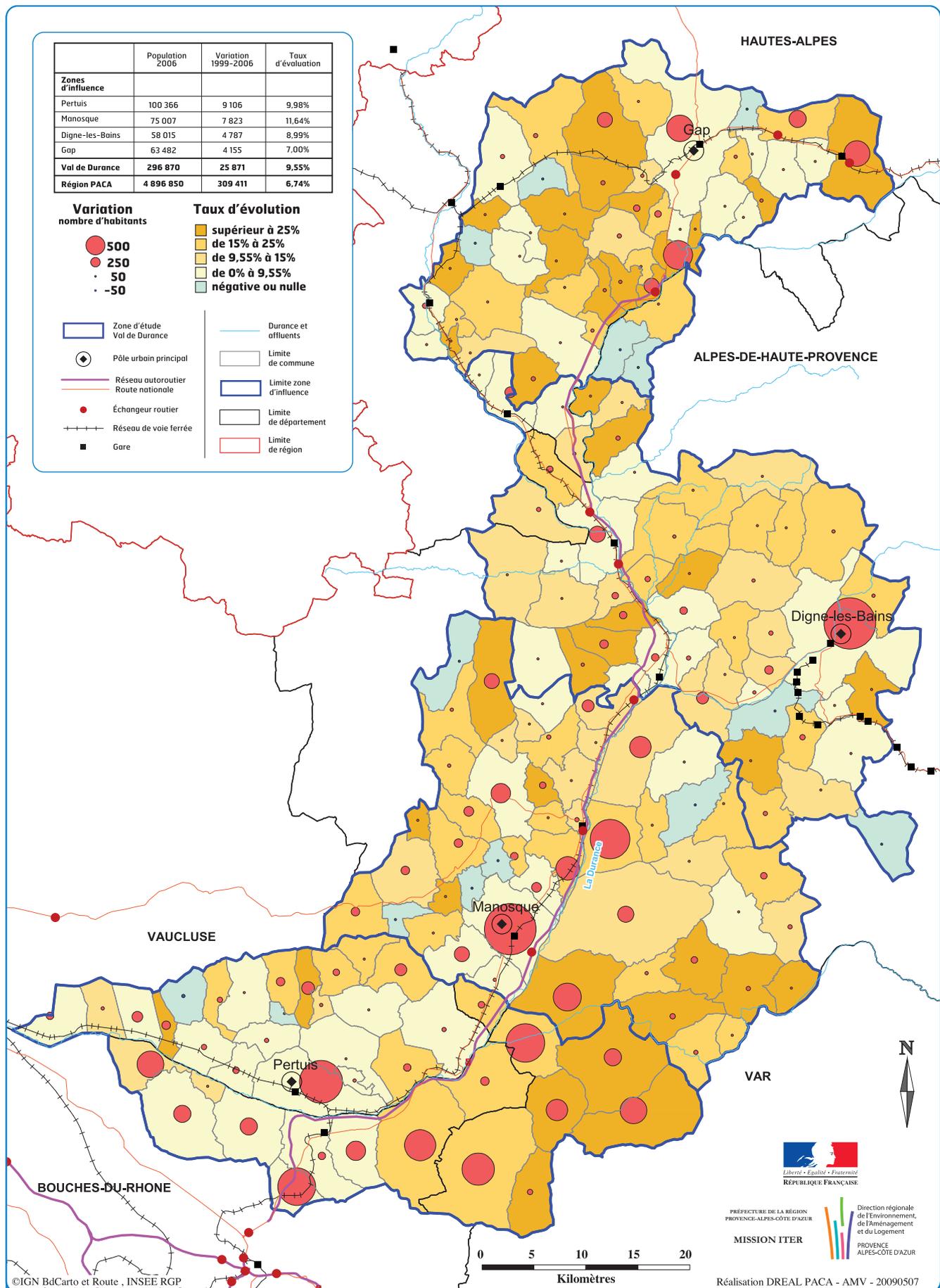
©IGN BdCarto, INSEE RGP

Réalisation DREAL PACA - AMV - 20090507



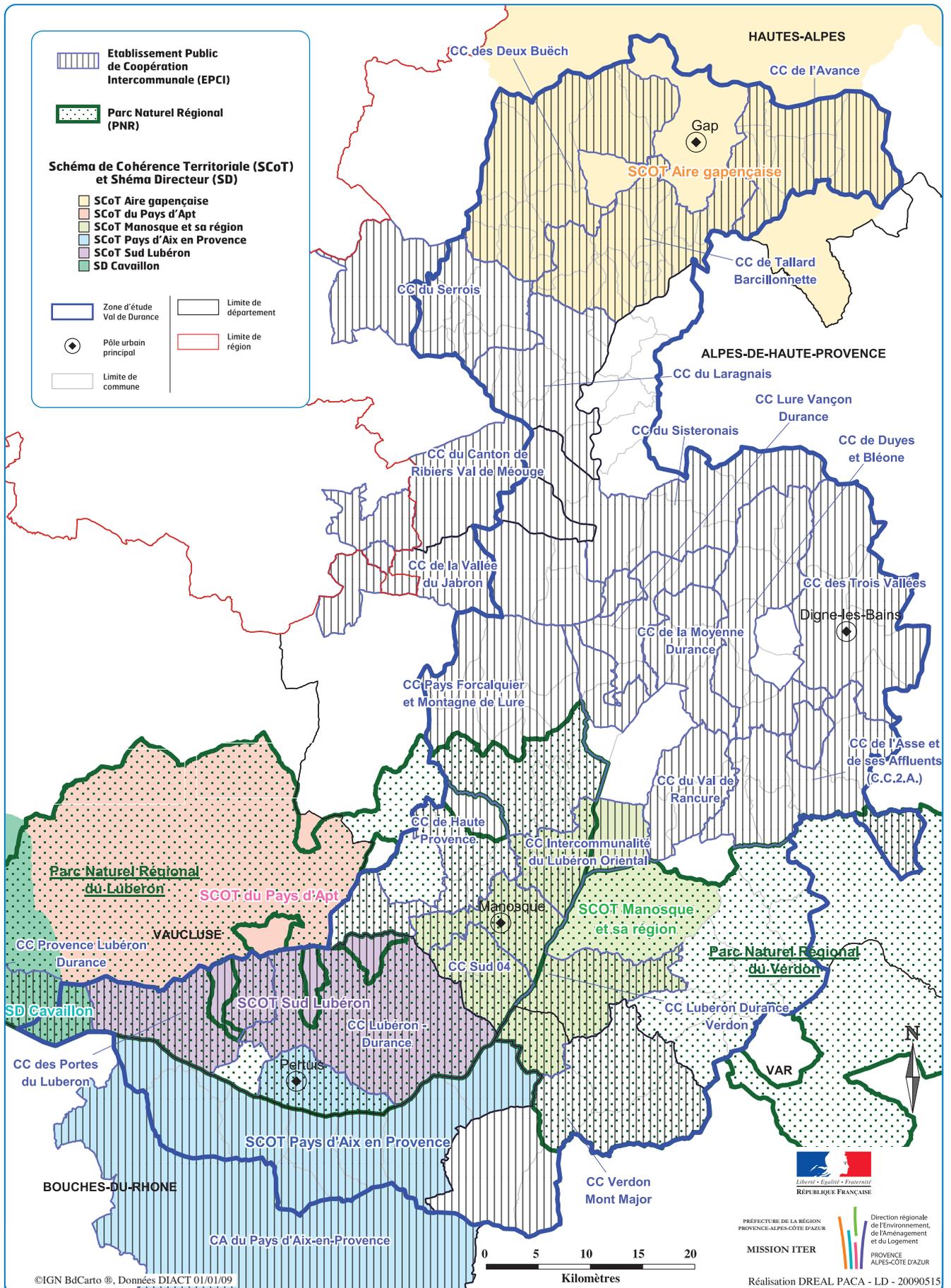
La carte présente l'évolution démographique à l'échelle de l'aire métropolitaine marseillaise sur une longue série. On observe les 4 pôles urbains principaux du Val de Durance présents depuis 1936, et même avant, ainsi que la poussée démographique de l'aire métropolitaine marseillaise.

## Évolution démographique entre 1999 et 2006 (carte n°3)



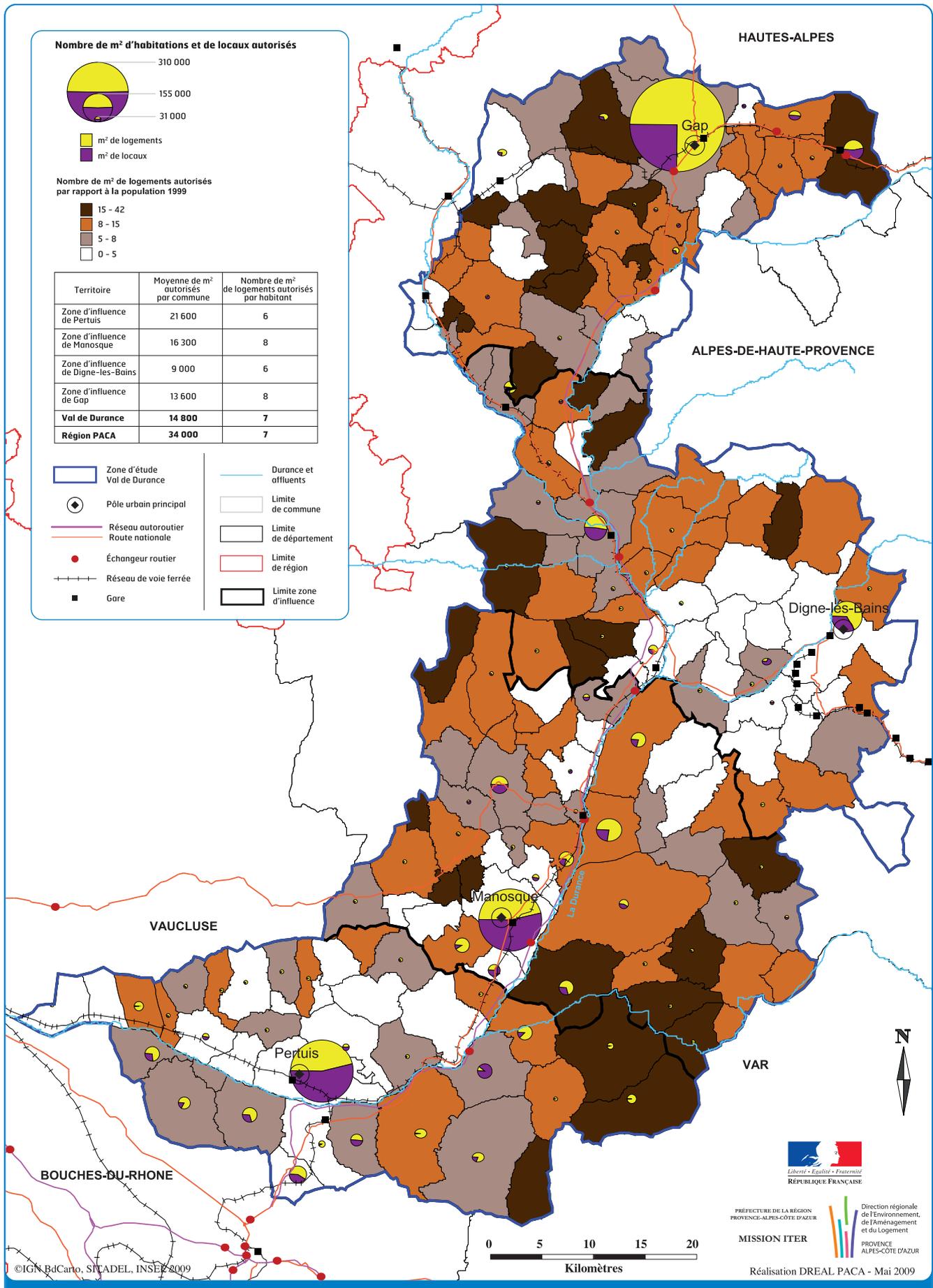
➔ La carte présente l'évolution démographique en taux et en volume des communes du Val de Durance. En volume les pôles principaux continuent de capter une bonne partie de la croissance, mais on observe une poussée démographique importante dans les communes du Sud du Val de Durance, notamment dans la partie varoise, ainsi dans les pôles secondaires autour de Manosque et de Gap.

## Structure de la gouvernance (carte n°4)



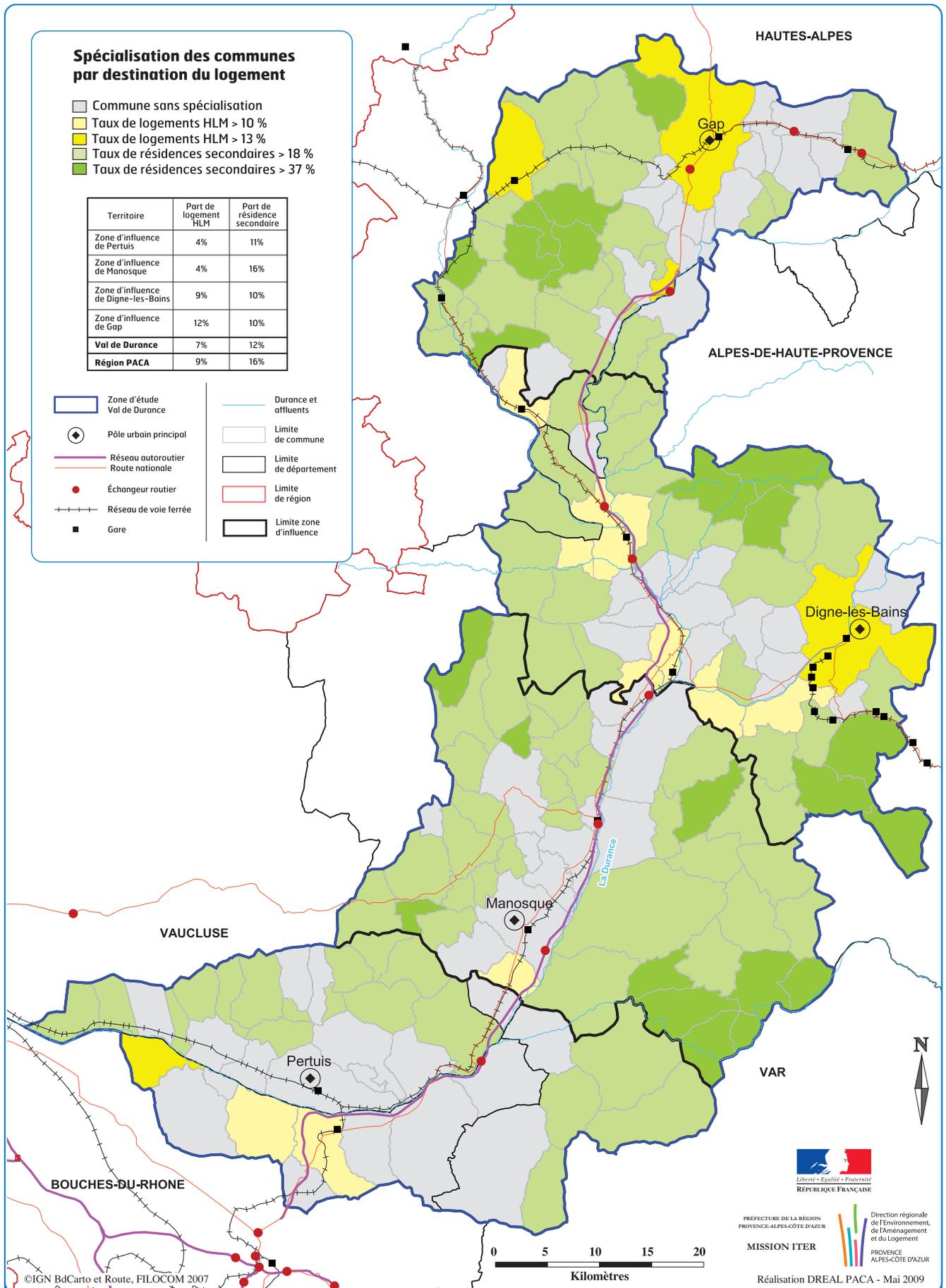
La carte présente les structures intercommunales existantes : PNR, EPCI, SCoT. Les pays ne sont pas représentés. Elle montre la nécessité d'organiser les démarches de SCoT autour de Pertuis, Sud Lubéron et Manosque ; elle met aussi en avant un vaste territoire autour de Digne et Sisteron non couvert par un SCoT.

# Dynamique de la construction par commune (carte n°5)



➔ La carte présente le nombre de m<sup>2</sup> construits par commune en volume et rapporté au nombre d'habitants. Les pôles principaux captent la majeure partie de surfaces construites, mais on observe relativement à la population une construction forte dans le Sud Est du Val de Durance et autour de Gap.

# Nature des logements par commune (carte n°6)



La carte présente la spécialisation en logements privés, secondaires ou HLM par commune. Les pôles de Gap et Digne concentrent une part importante des logements HLM, à l'inverse de Manosque et Pertuis. Les communes écartées de la vallée de la Durance présentent de fortes proportions de résidences secondaires.

# Les secteurs économiques (carte n°7)

Zones d'influence	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Service
Pertuis	0,7%	12,9%	8,7%	13,8%	63,9%
Manosque	1,2%	12,8%	8,7%	19,2%	58,1%
Digne-les-Bains	1,3%	12,3%	6,6%	12,5%	67,4%
Gap	1,3%	5,7%	9,1%	17,9%	66,0%
<b>Val de Durance</b>	<b>1,1%</b>	<b>10,8%</b>	<b>8,3%</b>	<b>15,8%</b>	<b>64,0%</b>
<b>Région PACA</b>	<b>0,6%</b>	<b>11,3%</b>	<b>6,8%</b>	<b>15,3%</b>	<b>66,1%</b>

### Taux de spécialisation supérieur à la médiane\*

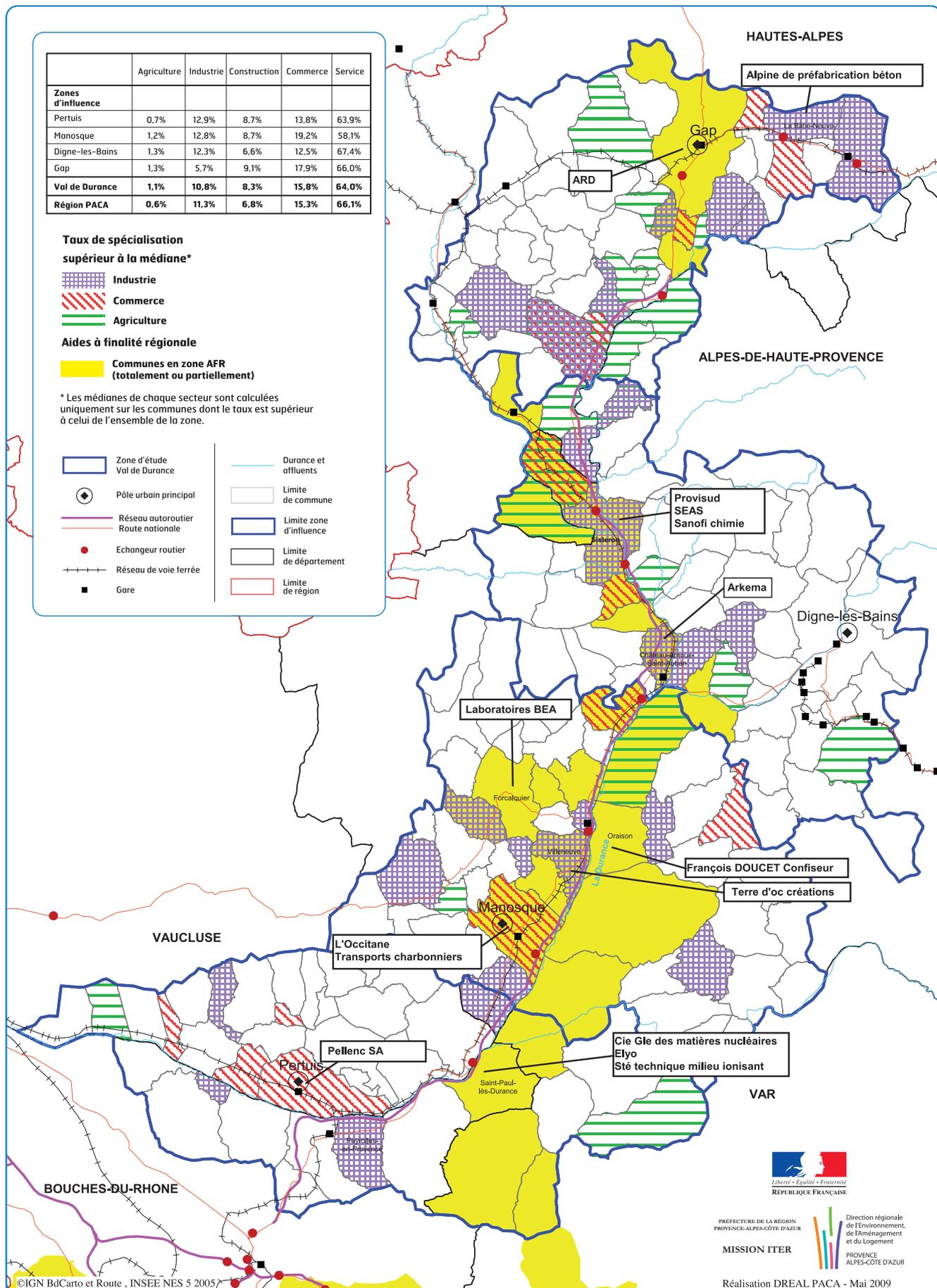
-  Industrie
-  Commerce
-  Agriculture

### Aides à finalité régionale

-  Communes en zone AFR (totalemt ou partiellement)

\* Les médianes de chaque secteur sont calculées uniquement sur les communes dont le taux est supérieur à celui de l'ensemble de la zone.

-  Zone d'étude Val de Durance
-  Pôle urbain principal
-  Réseau autoroutier
-  Route nationale
-  Echangeur routier
-  Réseau de voie ferrée
-  Gare
-  Durance et affluents
-  Limite de commune
-  Limite zone d'influence
-  Limite de département
-  Limite de région



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MISSION ITER



Réalisation DREAL PACA - Mai 2009

➔ La carte présente la spécialisation par secteur économique des communes et les grands équipements industriels. On note une proportion plus importante des secteurs industriels et commerciaux sur la vallée de la Durance, et la place importante du commerce sur Manosque et Pertuis.

# Représentation des sphères économiques (carte n°8)

Zones d'influence	Appareil productif	Économie résidentielle	Emploi public
Pertuis	41,7%	38,8%	19,5%
Manosque	28,2%	48,0%	23,8%
Digne-les-Bains	20,1%	40,7%	39,1%
Gap	20,5%	48,6%	30,9%
<b>Val de Durance</b>	<b>27,6%</b>	<b>44,0%</b>	<b>28,4%</b>
Région PACA	28,0%	47,0%	25,0%

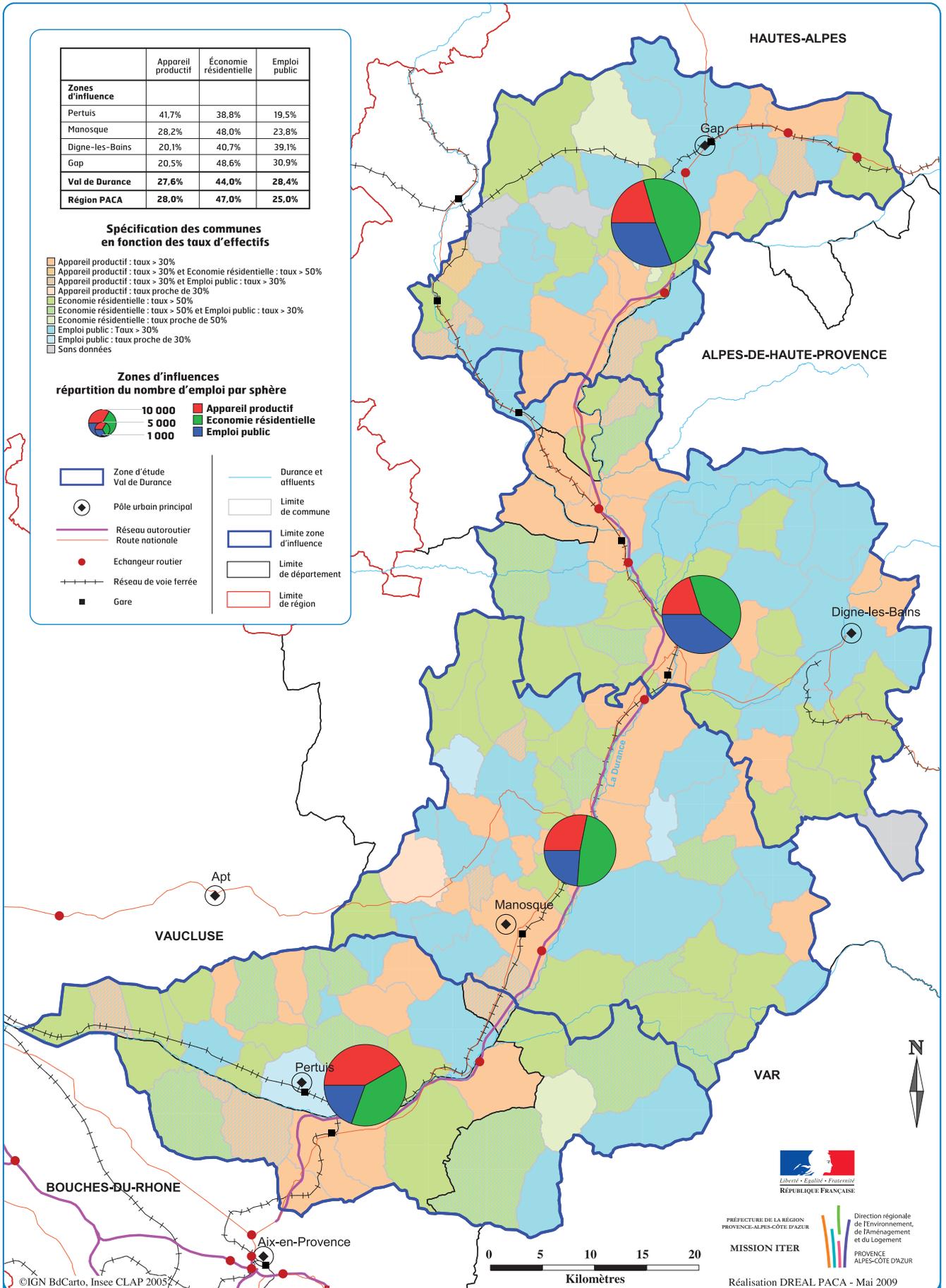
## Spécification des communes en fonction des taux d'effectifs

- Appareil productif : taux > 30%
- Appareil productif : taux > 30% et Economie résidentielle : taux > 50%
- Appareil productif : taux > 30% et Emploi public : taux > 30%
- Appareil productif : taux proche de 30%
- Economie résidentielle : taux > 50%
- Economie résidentielle : taux > 50% et Emploi public : taux > 30%
- Economie résidentielle : taux proche de 50%
- Emploi public : Taux > 30%
- Emploi public : taux proche de 30%
- Sans données

## Zones d'influences répartition du nombre d'emploi par sphère



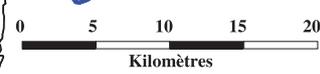
- Zone d'étude Val de Durance
- Pôle urbain principal
- Réseau autoroutier
- Echangeur routier
- Réseau de voie ferrée
- Gare
- Durance et affluents
- Limite de commune
- Limite zone d'influence
- Limite de département
- Limite de région



©IGN BdCarto, Insee CLAP 2005

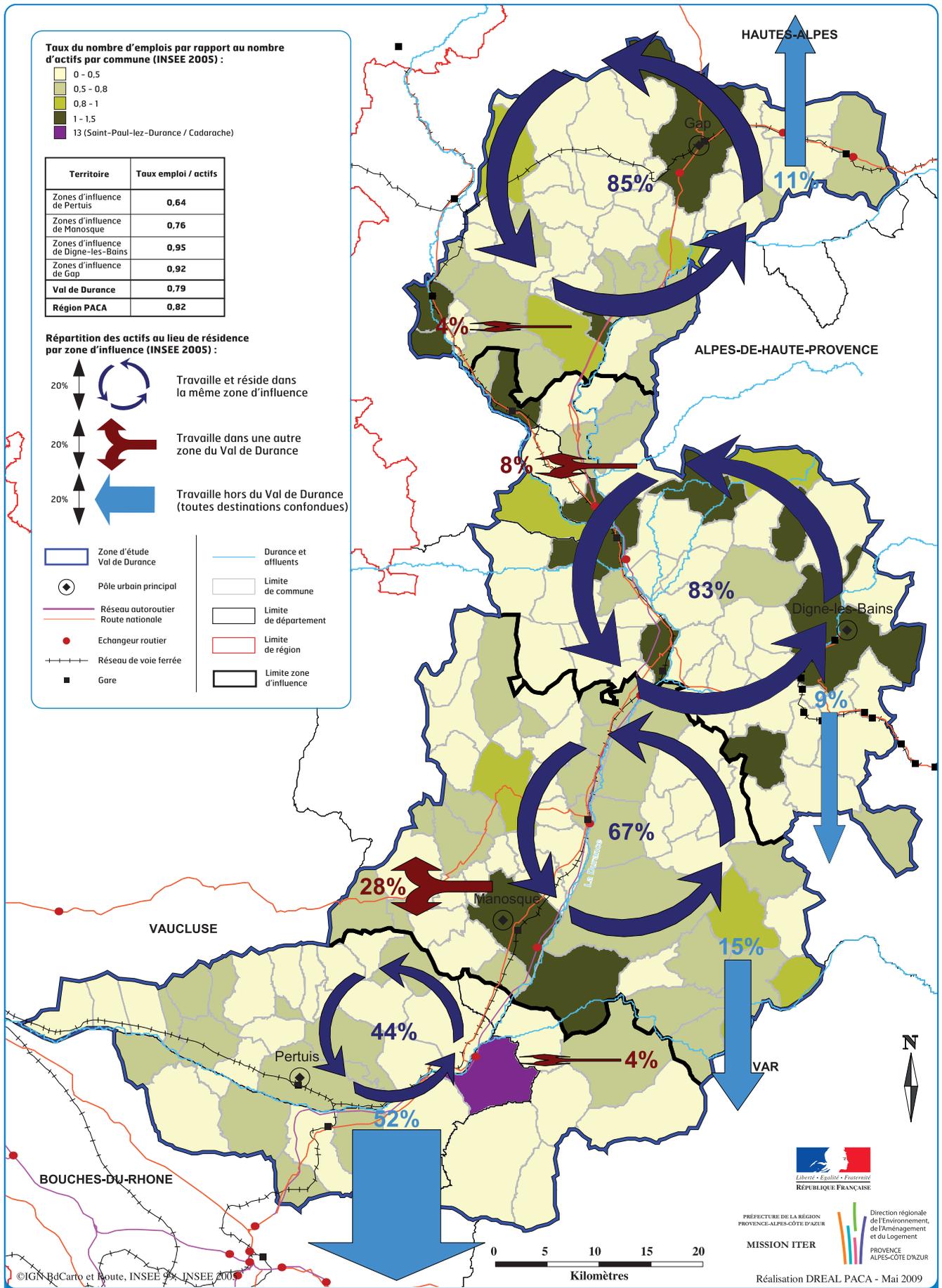


PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
MISSION ITER  
Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
PROVENCE  
ALPES-CÔTE D'AZUR  
Réalisation DREAL PACA - Mai 2009



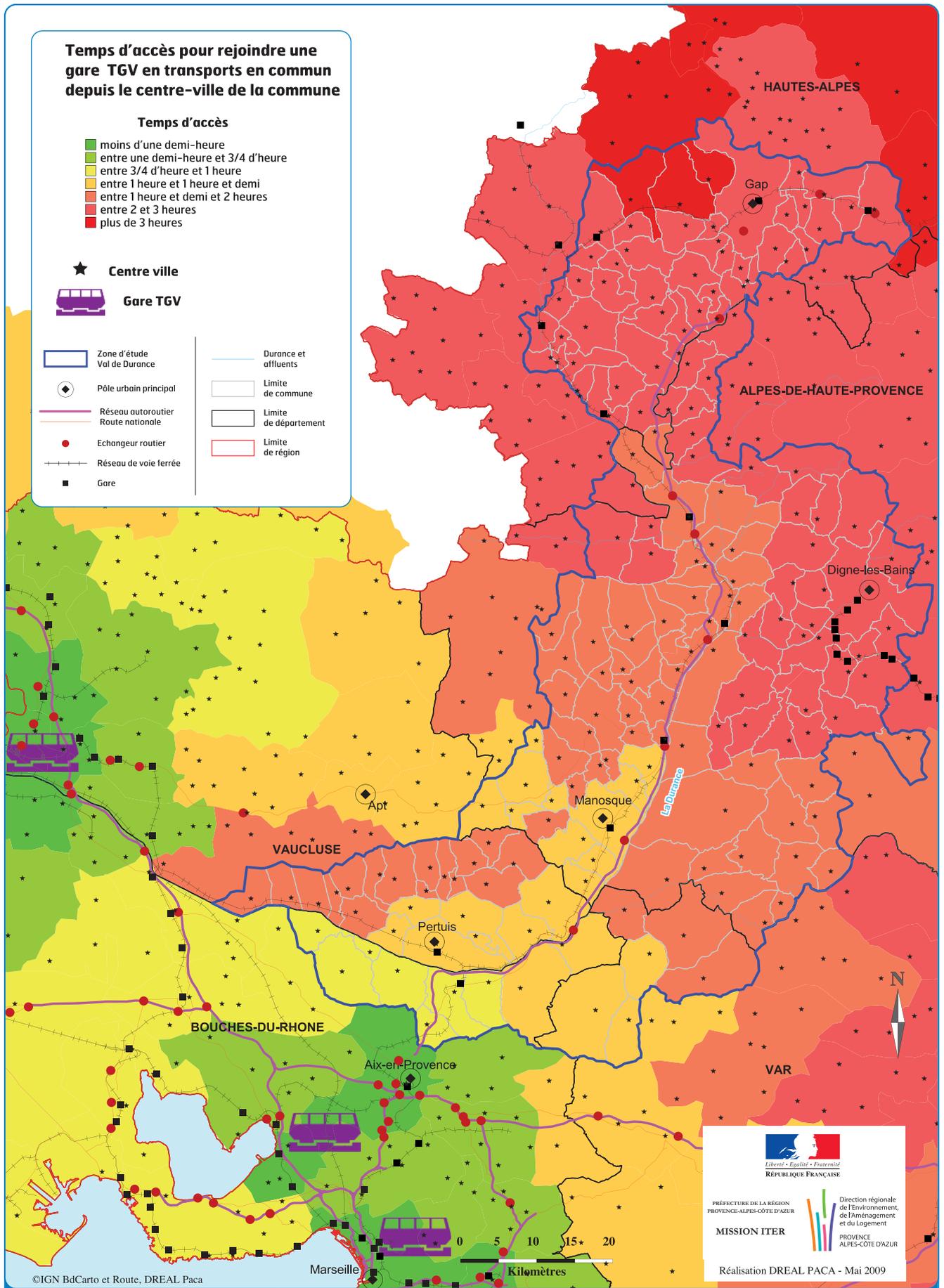
La carte présente la spécialisation en sphère productive, résidentielle ou publique par commune. On observe la part importante du secteur public sur la zone de Digne, ainsi qu'une économie résidentielle fortement représentée dans les communes hors de la vallée de la Durance.

# Localisation et migration des emplois et des actifs (carte n°9)



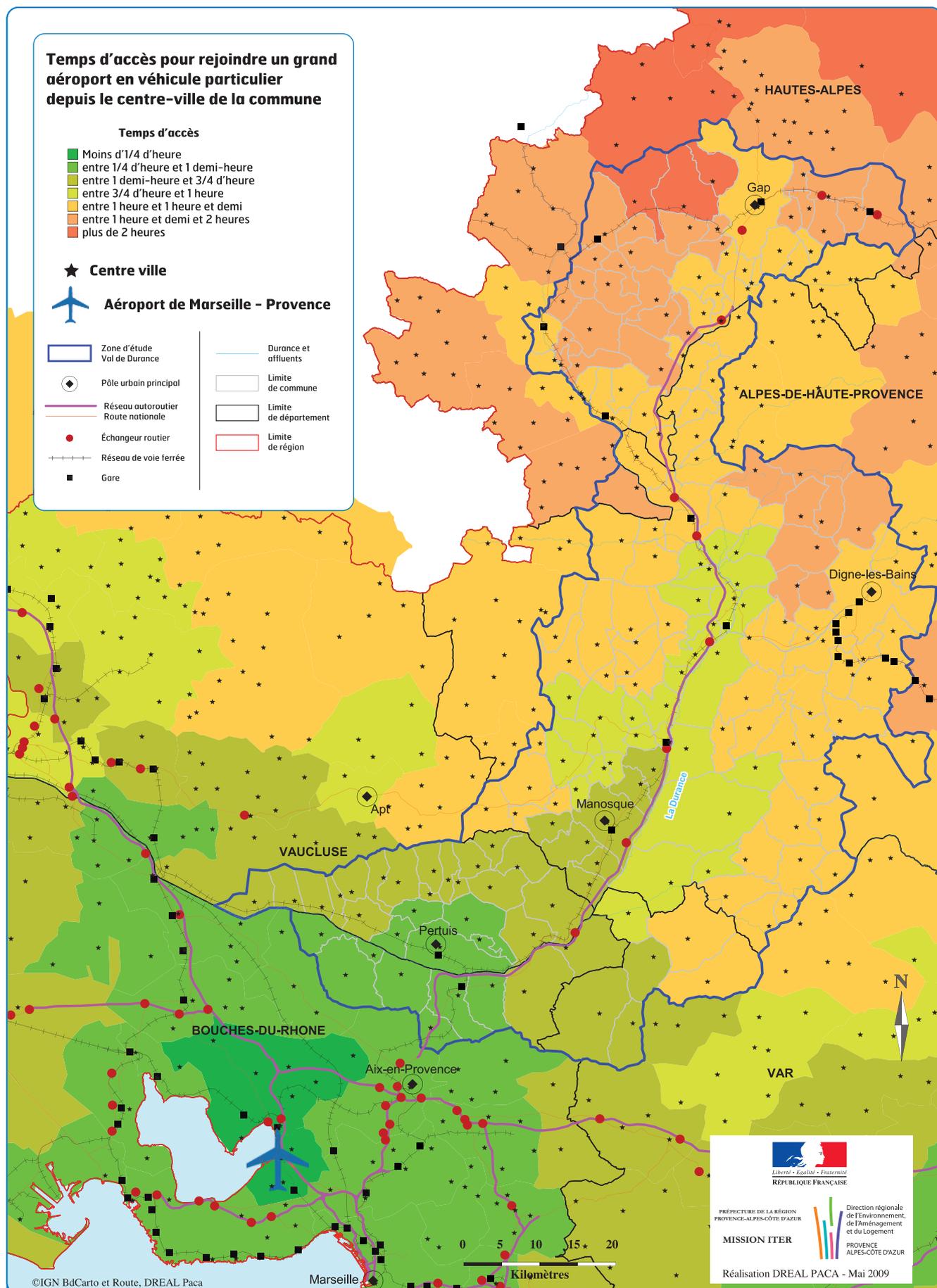
La carte présente le taux d'emplois par rapport au nombre d'actifs et les migrations résidentielles. Les pôles de Gap, Sisteron, Digne et Manosque s'affirment comme des pôles d'emplois locaux. Dans la zone autour de Pertuis, la part des travailleurs sortant du Val de Durance est très importante, montrant la dépendance au pôle d'Aix-en-Provence. La part des travailleurs de la zone de Manosque quittant le Val de Durance semble en augmentation.

# L'accessibilité en transport en commun (carte n°10)



La carte présente le temps de parcours pour rejoindre une gare TGV en transport en commun. Au nord de Manosque, la connexion aux grands équipements de la région en transports en commun est mauvaise.

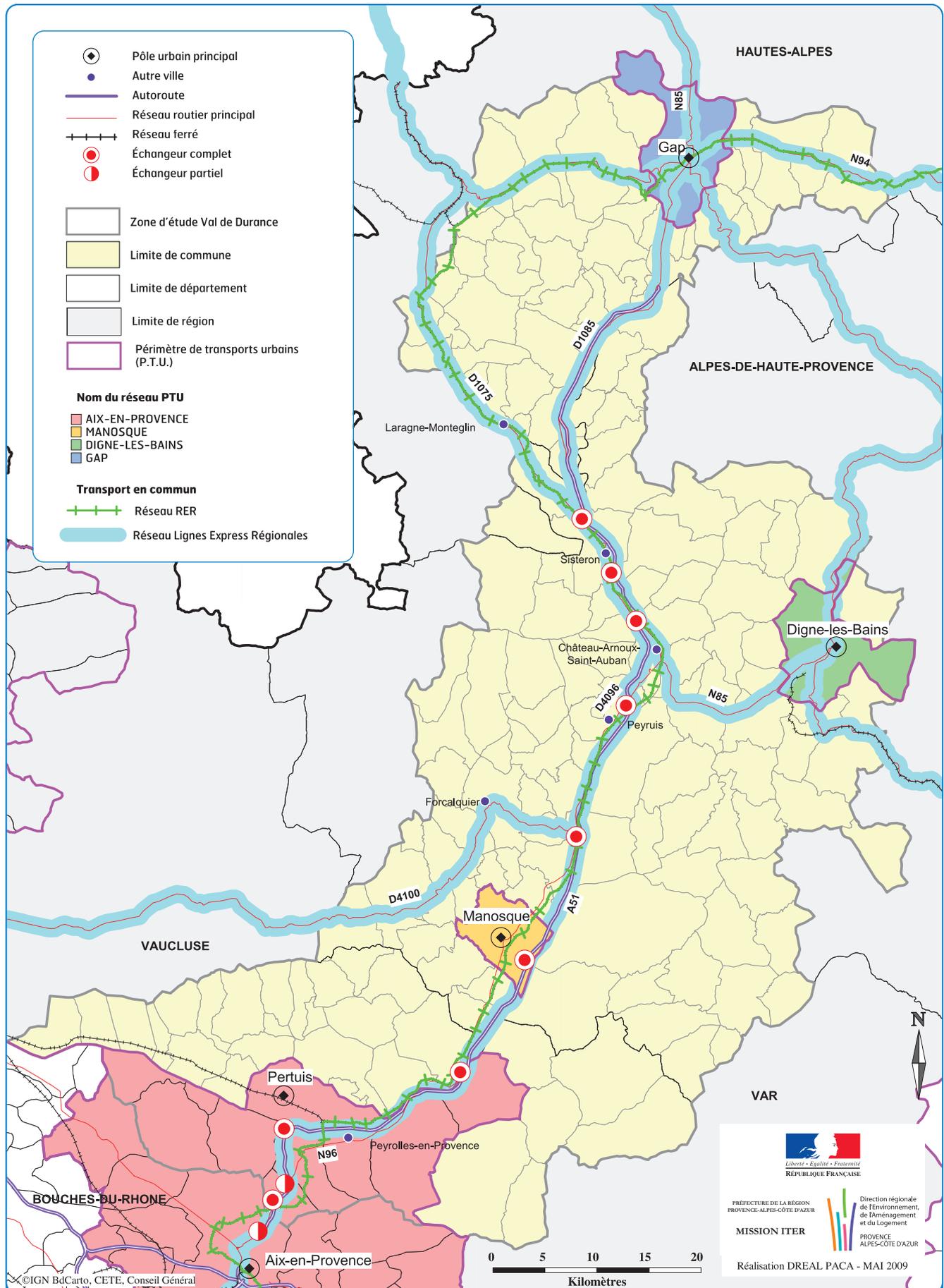
## L'accessibilité en véhicule particulier (carte n°11)



→ La carte présente le temps de parcours pour rejoindre un aéroport en véhicule particulier. L'accessibilité en véhicule particulier est mauvaise pour Digne et Gap. Ces pôles urbains sont éloignés de l'aire métropolitaine marseillaise.



## Les transports en commun (carte n°13)



La carte présente les lignes de transport en commun et les Périmètres de Transports Urbains. Les échelles d'organisation des transports urbains semblent trop petites. La gestion des transports interurbains est à améliorer.

## Accessibilité numérique : DSL et fibre optique (carte n°14)

La carte présente, pour la technologie DSL (Digital Subscriber Line : ligne numérique d'abonné), deux catégories de zones d'affaiblissement du signal, permettant un bon accès aux services internet. Plus l'affaiblissement est important, plus le débit sera faible.

Dans les zones non éligibles, le signal DSL ne sera pas utilisable.

Globalement, les zones "urbanisées" possèdent des NRA en nombre. Au contraire, plus la zone est "agricole", moins la desserte DSL sera dense.

Concernant la zone le Val de Durance, la partie sud fait l'objet d'un bon aménagement numérique, permettant une exploitation des technologies DSL.

Au centre et au nord de la zone, il faudra rechercher des compléments d'aménagement, par exemple sous forme de Boucle Locale Alternative (BLA).

Deux technologies récentes permettent de raccorder plus de foyers au haut débit :

- Le ReADSL prolonge de 5 à 10% la portée de l'ADSL (Zone d'affaiblissement de 70 à 78dB)
- Le NRA-ZO (NRA en Zone d'Ombre) constitue une solution supplémentaire pour réduire les Zones Blanches.

▲ Nœud de Raccordement d'Abonné (NRA)

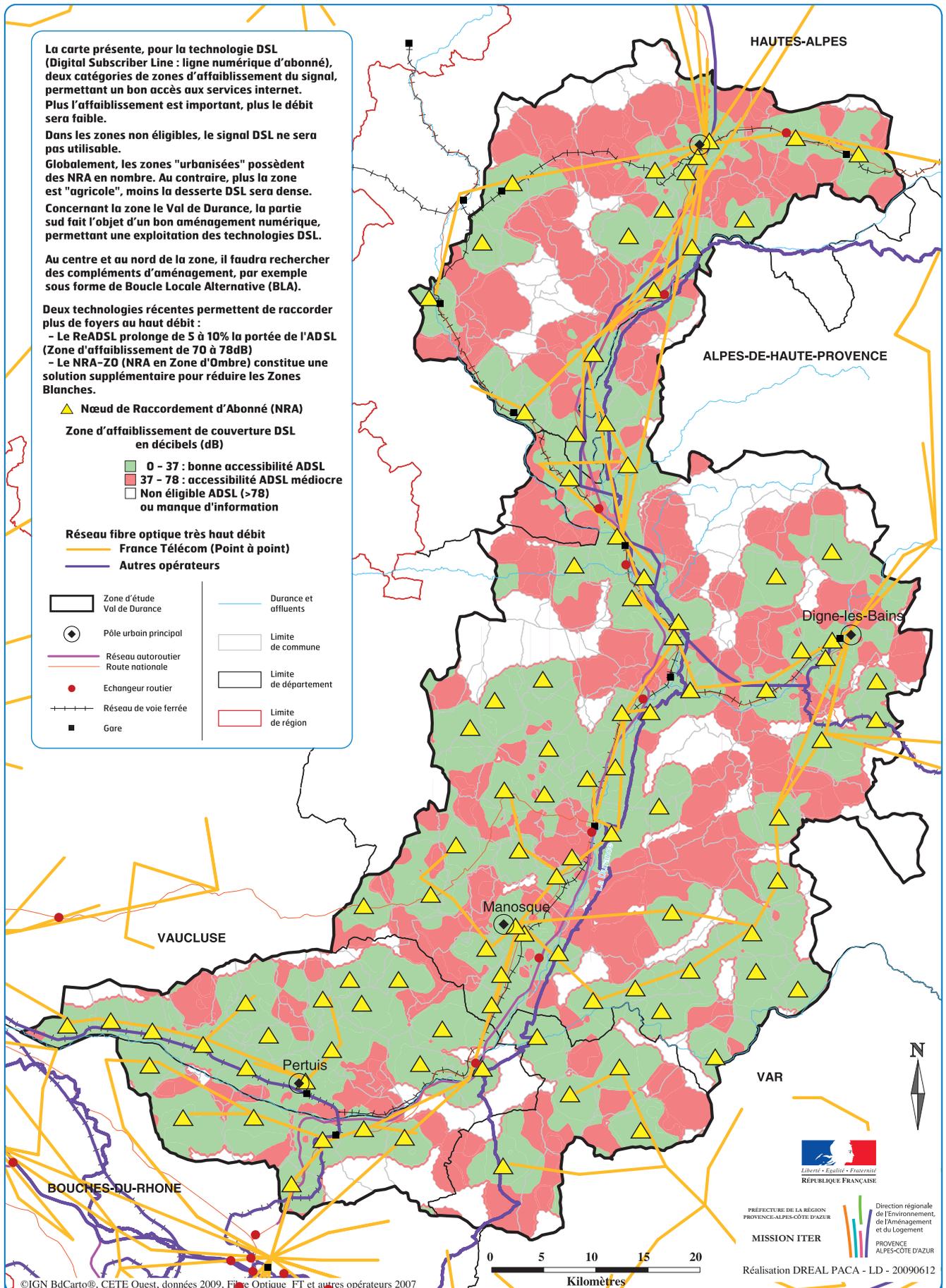
Zone d'affaiblissement de couverture DSL en décibels (dB)

- 0 - 37 : bonne accessibilité ADSL
- 37 - 78 : accessibilité ADSL médiocre
- Non éligible ADSL (>78) ou manque d'information

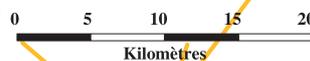
Réseau fibre optique très haut débit

- France Télécom (Point à point)
- Autres opérateurs

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▭ Zone d'étude Val de Durance</li> <li>● Pôle urbain principal</li> <li>— Réseau autoroutier</li> <li>— Route nationale</li> <li>● Echangeur routier</li> <li>— Réseau de voie ferrée</li> <li>■ Gare</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Durance et affluents</li> <li>▭ Limite de commune</li> <li>▭ Limite de département</li> <li>▭ Limite de région</li> </ul> |
|---|--|



©IGN BdCarto®, CETE Ouest, données 2009, Fibre Optique FT et autres opérateurs 2007



PREFECTURE DE LA REGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MISSION ITER

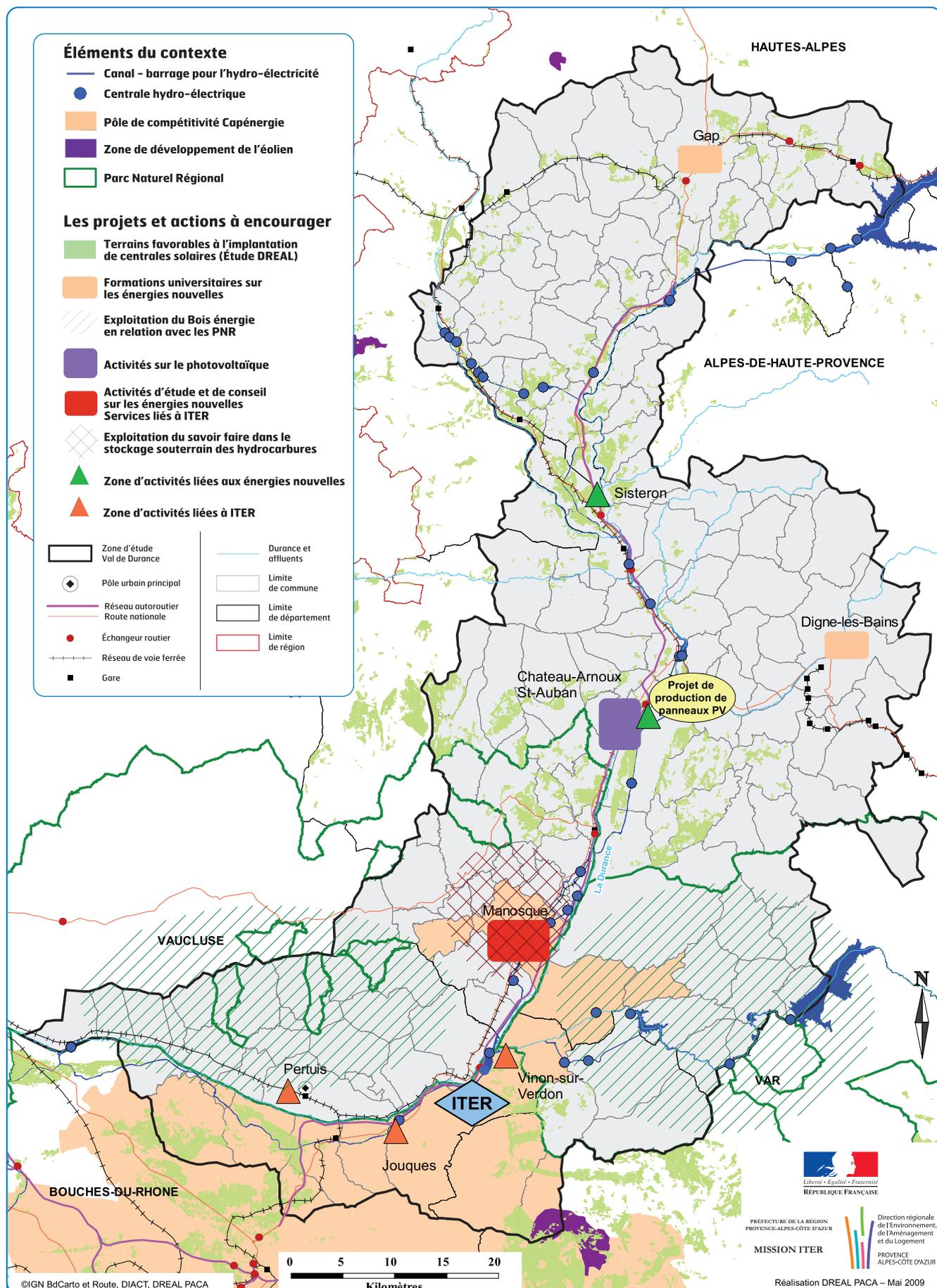
Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
PROVENCE  
ALPES-CÔTE D'AZUR

Réalisation DREAL PACA - LD - 20090612



La carte présente, pour la technologie DSL, deux catégories de zones d'affaiblissement du signal, permettant un bon accès aux services internet. La carte présente aussi les réseaux fibres optiques THD (Très Haut Débit) déployés par France Télécom et les autres opérateurs.

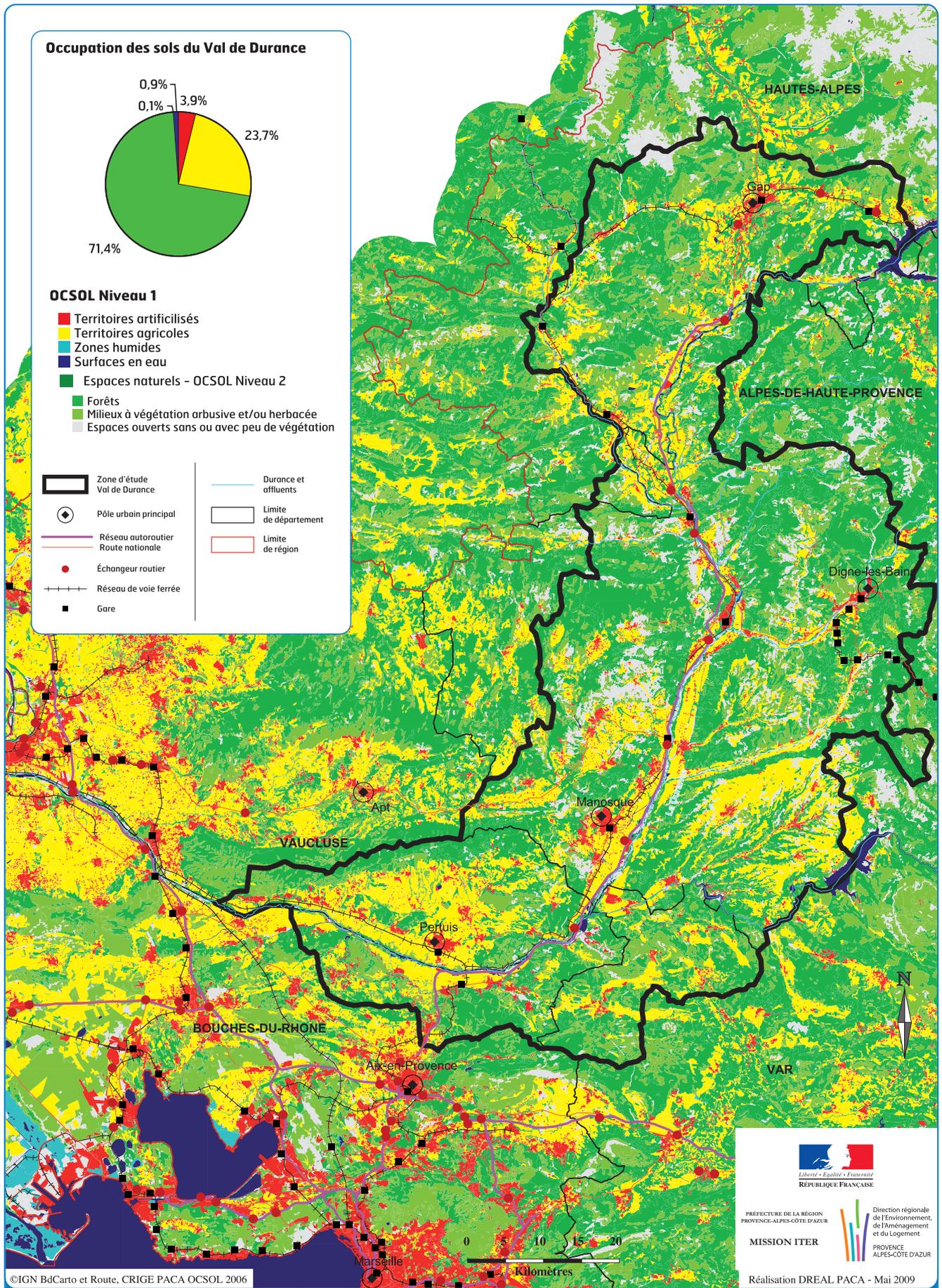
## Les projets et le potentiel de la vallée des énergies (carte n°15)



La carte présente les projets en cours et le potentiel de développement autour des énergies nouvelles. Le développement de la vallée des énergies présente 3 axes distincts : l'exploitation des ressources énergétiques locales (eau, soleil, bois...); le développement de filières spécialisées dans la construction éco-énergétique (formation supérieures, fabrication de composants ou matériaux, construction de bâtiments...); l'optimisation des retombées économiques d'ITER.



# Occupation du sol en 2006 (carte n°17)

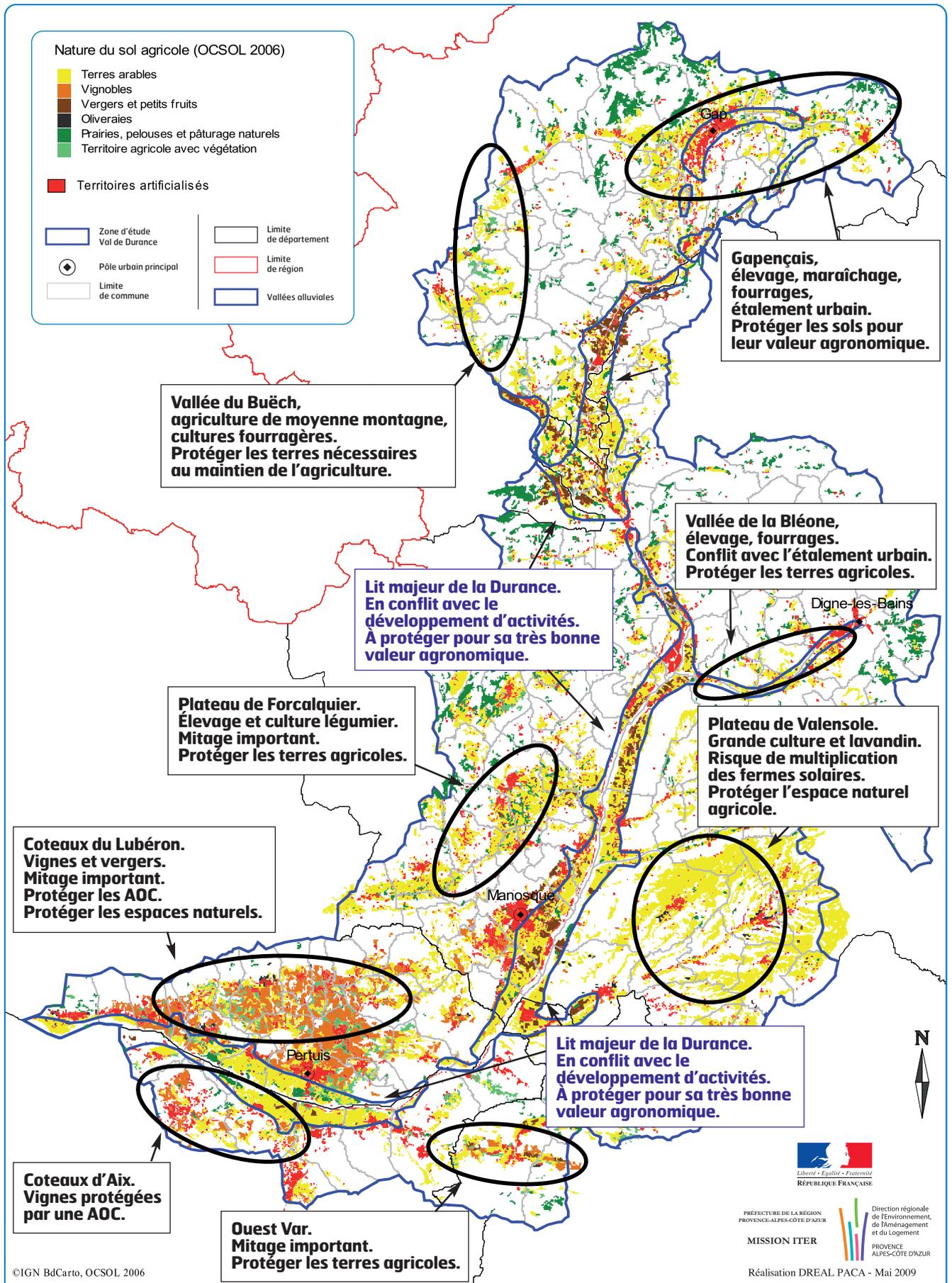


©IGN BdCarto et Route, CRIGE PACA OCSOL 2006



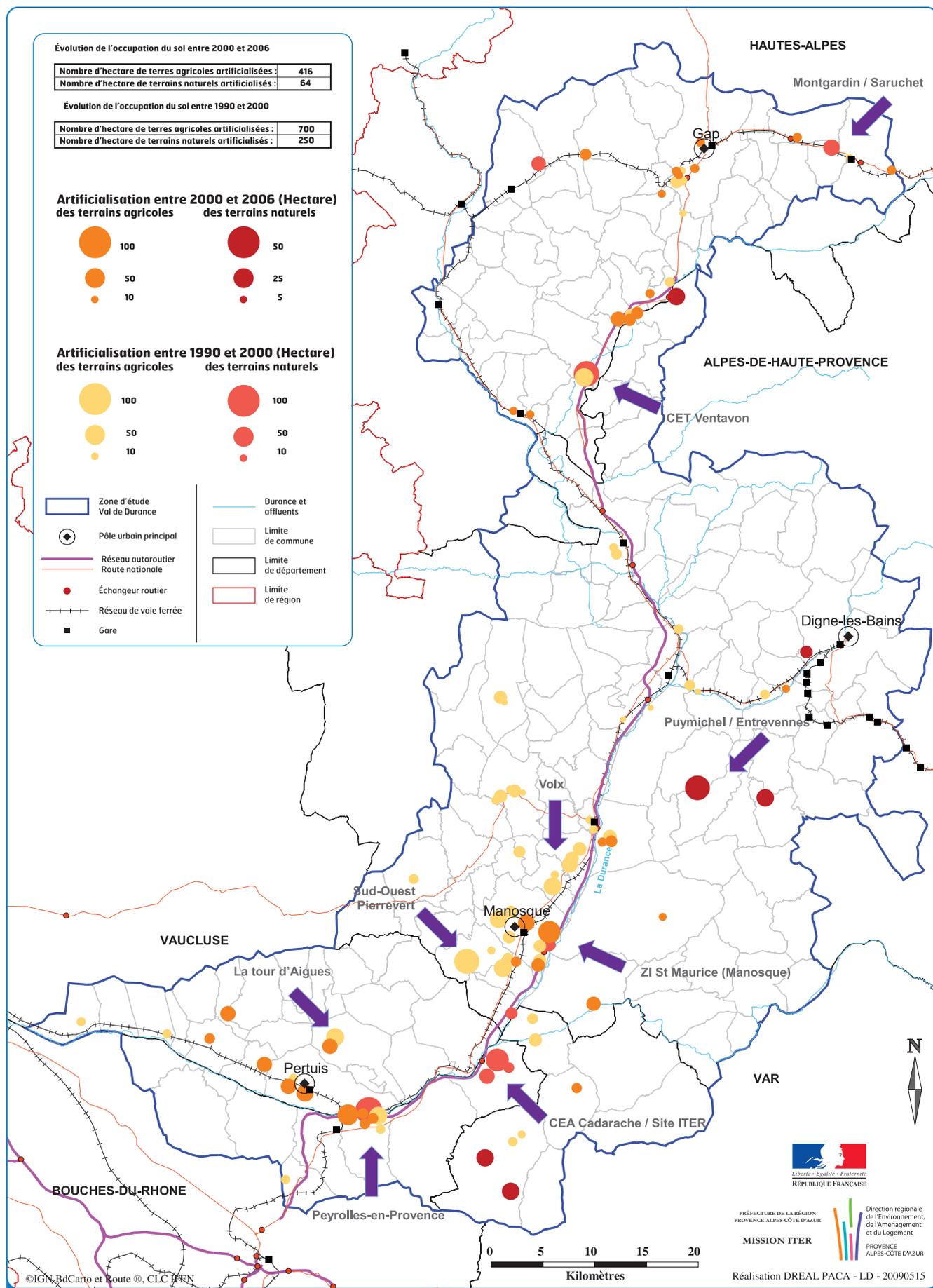
La carte présente la vocation du sol à l'échelle de l'aire métropolitaine marseillaise. Le territoire du Val de Durance est encore fortement marqué par son aspect naturel et agricole, mais il se situe en bordure d'un vaste espace urbanisé qu'est l'aire métropolitaine marseillaise.

# Les enjeux des espaces agricoles (carte n°18)



La carte présente les enjeux de l'agriculture sur le Val de Durance. On observe que le Val de Durance est un espace agricole important et varié. Les problématiques de mitage, l'étalement urbain, ou le développement de projets photovoltaïques sur les terres agricoles présentent un risque pour la pérennité de l'outil agricole.

# Artificialisation de l'espace entre 1990 et 2006 (carte n°19)

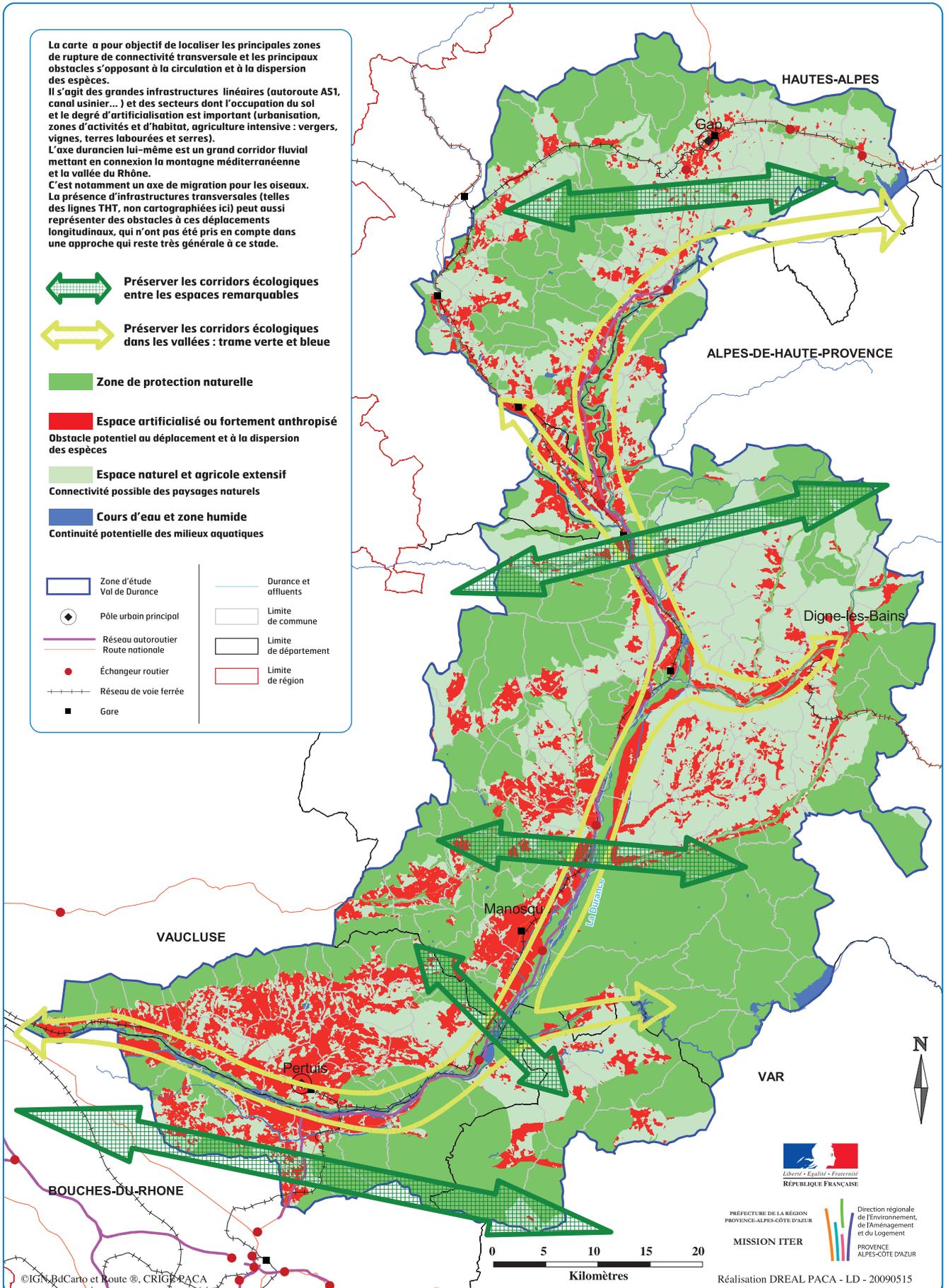


→ La carte présente la part des surfaces artificialisées entre 1990 et 2006. On observe la part importante des surfaces urbanisées le long de la vallée de la Durance ainsi qu'autour des pôles urbains principaux. Le sud du Val de Durance est particulièrement marqué par ce phénomène. L'artificialisation se fait aussi bien sur les terres agricoles que sur les espaces naturels.

# Obstacles potentiels au déplacement et à la dispersion des espèces (carte n°20)

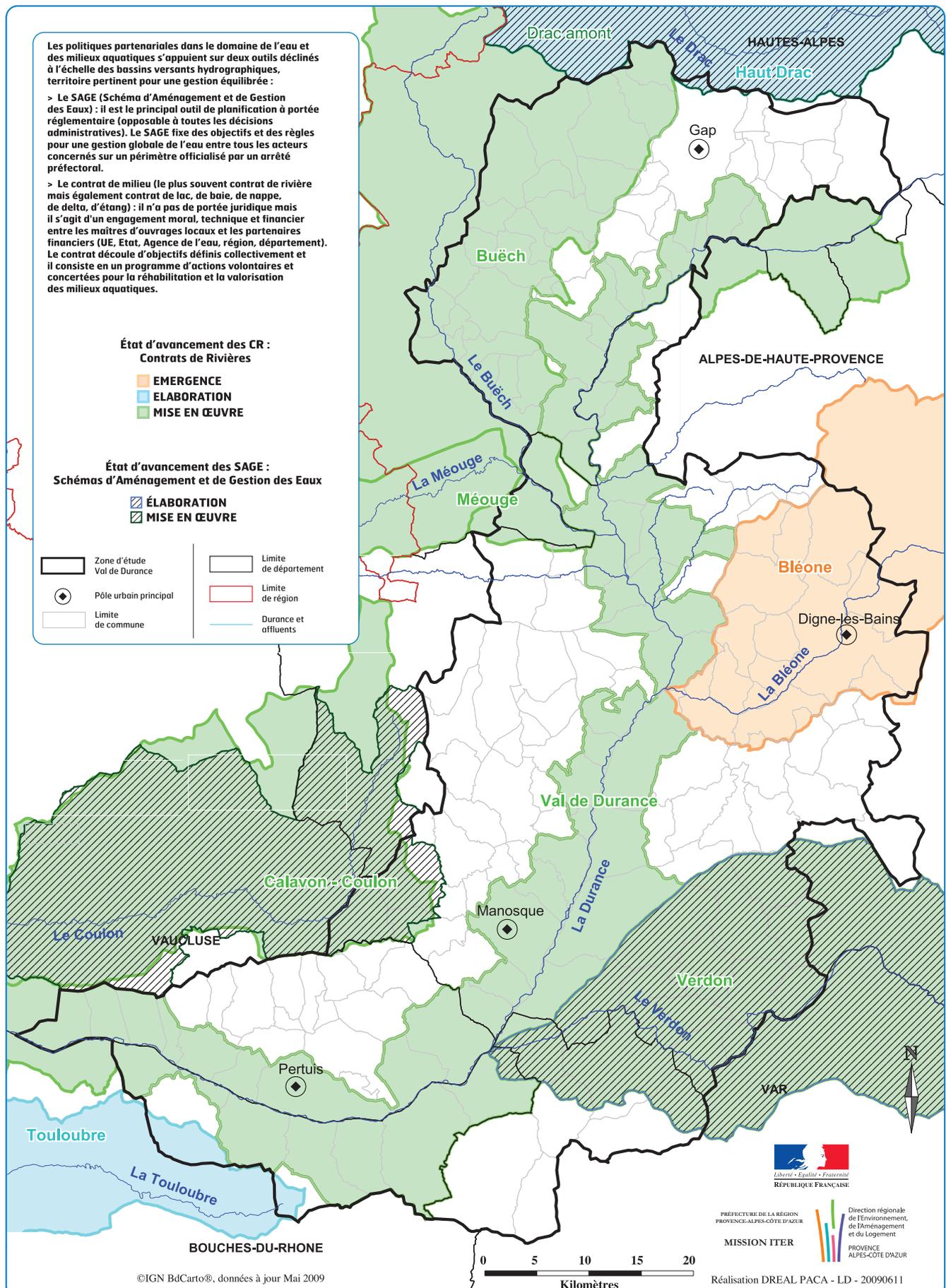
La carte a pour objectif de localiser les principales zones de rupture de connectivité transversale et les principaux obstacles s'opposant à la circulation et à la dispersion des espèces. Il s'agit des grandes infrastructures linéaires (autoroute A51, canal usinier...) et des secteurs dont l'occupation du sol et le degré d'artificialisation est important (urbanisation, zones d'activités et d'habitat, agriculture intensive : vergers, vignes, terres labourées et serres). L'axe durancien lui-même est un grand corridor fluvial mettant en connexion la montagne méditerranéenne et la vallée du Rhône. C'est notamment un axe de migration pour les oiseaux. La présence d'infrastructures transversales (telles que les lignes THT, non cartographiées ici) peut aussi représenter des obstacles à ces déplacements longitudinaux, qui n'ont pas été pris en compte dans une approche qui reste très générale à ce stade.

-  Préserver les corridors écologiques entre les espaces remarquables
-  Préserver les corridors écologiques dans les vallées : trame verte et bleue
-  Zone de protection naturelle
-  Espace artificialisé ou fortement anthropisé  
Obstacle potentiel au déplacement et à la dispersion des espèces
-  Espace naturel et agricole extensif  
Connectivité possible des paysages naturels
-  Cours d'eau et zone humide  
Continuité potentielle des milieux aquatiques
-  Zone d'étude  
Val de Durance
-  Pôle urbain principal
-  Réseau autoroutier  
Route nationale
-  Échangeur routier
-  Gare
-  Durance et affluents
-  Limite de commune
-  Limite de département
-  Limite de région

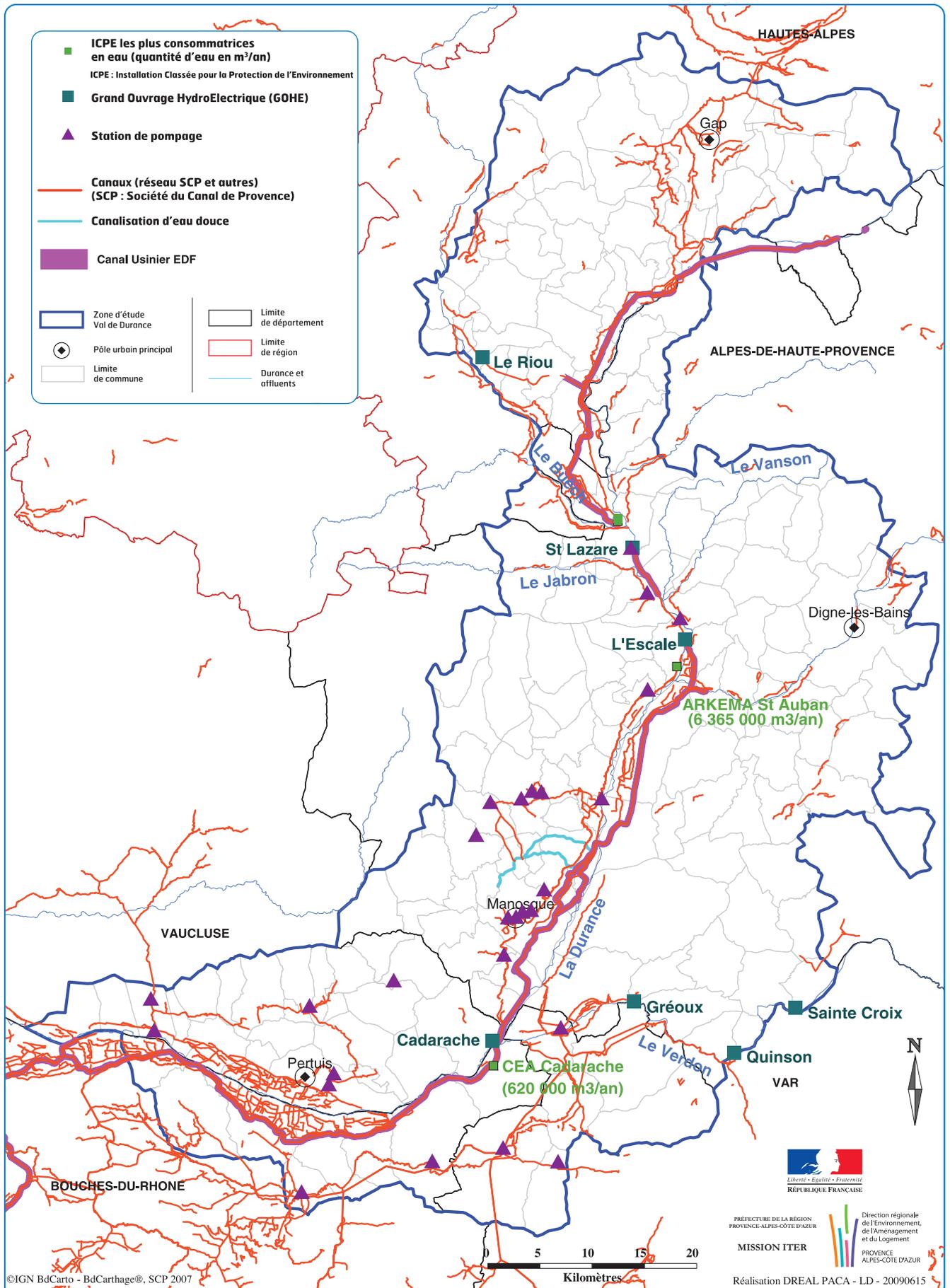


La carte a pour objectif de localiser les principales zones de rupture de connectivité transversale et les principaux obstacles s'opposant à la circulation et à la dispersion des espèces.

## Les outils de gestion des milieux aquatiques (carte n°21)



➔ La carte présente les outils de gestion des milieux aquatiques. Il existe un certain nombre de SAGE et de contrats de rivière dans le Val de Durance. Pour coordonner l'ensemble de ces outils, il est important de s'appuyer sur le SDAGE RMC qui est en cours de révision.



La carte présente les canaux principaux, les GOHE (Grands Ouvrages HydroElectric), les stations de pompage. Les canalisations d'eau douce et les trois grandes installations classées (ICPE) les plus consommatrices en eau dans le périmètre d'étude du Val de Durance.

## Les stations d'épuration (carte n°23)

Une directive européenne définit depuis 1991 les obligations et les échéances à respecter en matière de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU). Sur le Val de Durance, les échéances à respecter en matière d'assainissement collectif sont le 31/12/2000 pour les agglomérations supérieures à 15 000 Equivalents habitants (EH), et le 31/12/2005 pour les agglomérations inférieures ou égales à 15 000 EH. Après le constat d'un retard sur l'ensemble du territoire national et l'apparition de contentieux avec l'UE, la France s'est engagée à obtenir la conformité sur l'ensemble des agglomérations au 31/12/2011 au plus tard. Sur cette carte est présentée la conformité en équipement appelée également conformité en traitement.

Même si les STEP (Stations d'épurations) sont conformes, ce n'est pas une garantie que cela répond aux besoins d'une population qui augmente rapidement.

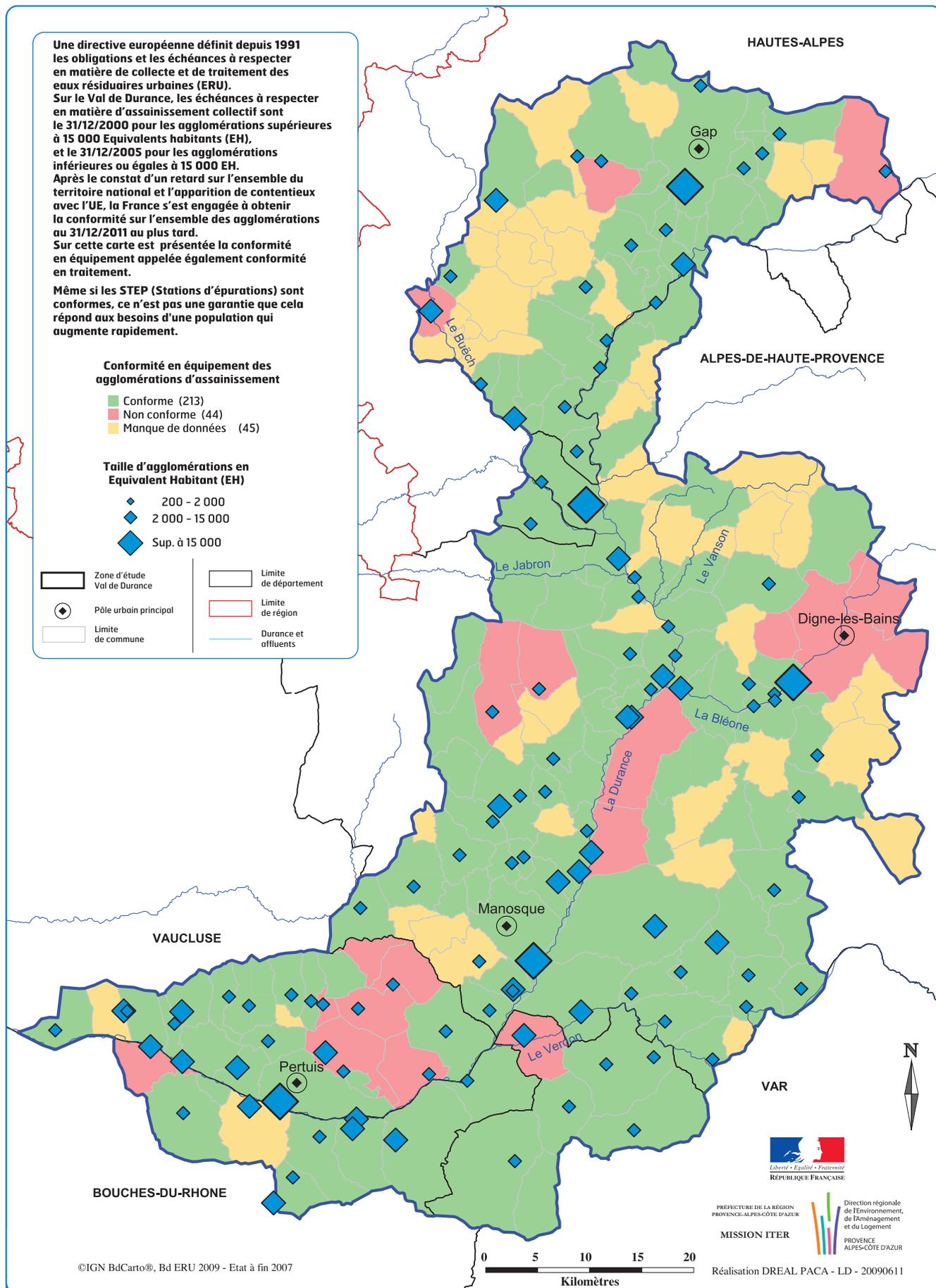
### Conformité en équipement des agglomérations d'assainissement

- Conforme (213)
- Non conforme (44)
- Manque de données (45)

### Taille d'agglomérations en Equivalent Habitant (EH)

- 200 - 2 000
- 2 000 - 15 000
- Sup. à 15 000

- Zone d'étude Val de Durance
- Pôle urbain principal
- Limite de commune
- Limite de département
- Limite de région
- Durance et affluents



©IGN BdCarto®, Bd ERU 2009 - Etat à fin 2007

0 5 10 15 20  
Kilomètres



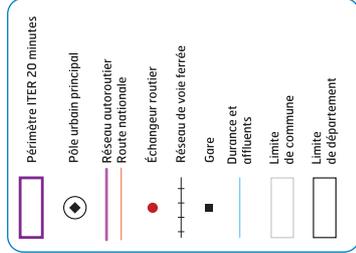
PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MISSION ITER



Réalisation DREAL PACA - LD - 20090611

La carte présente les communes soumises à une mise en conformité de leur assainissement. On observe qu'une bonne partie des communes qui ont une croissance démographique forte ont des équipements de station d'épuration non conformes. Si la croissance continue sur ces communes, des investissements lourds en termes de mise aux normes sont à prévoir.

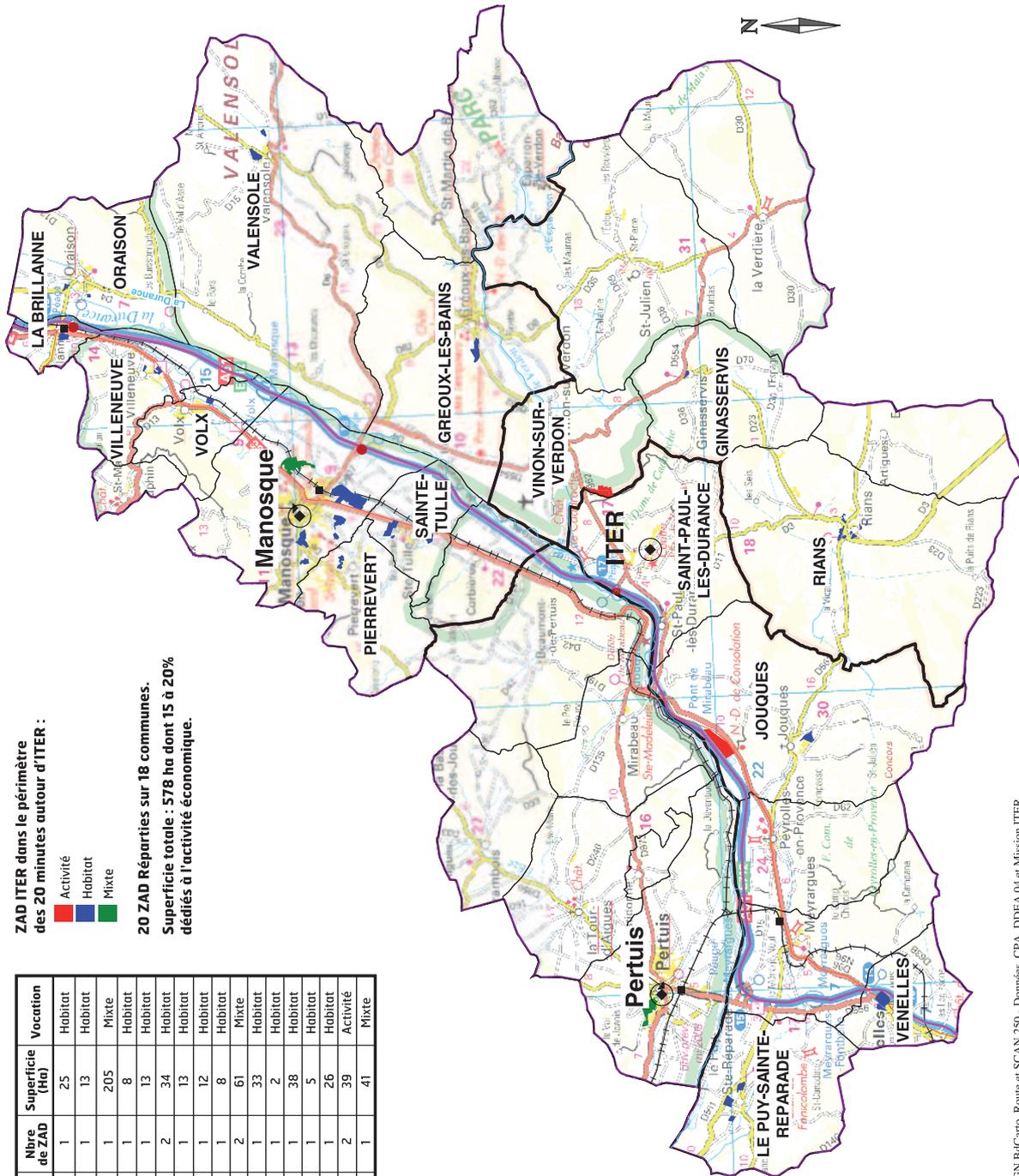


ZAD ITER dans le périmètre des 20 minutes autour d'ITER :



20 ZAD Réparties sur 18 communes.  
 Superficie totale : 578 ha dont 15 à 20% dédiés à l'activité économique.

Dép.	Communes	Nbre de ZAD	Superficie (ha)	Vocation
04	Gréoux-bains	1	25	Habitat
04	La Brillanne	1	13	Habitat
04	Manosque	1	205	Mixte
04	Oraison	1	8	Habitat
04	Pierrevert	1	13	Habitat
04	Sainte-Tulle	2	34	Habitat
04	Valleneuve	1	13	Habitat
04	Volx	1	12	Habitat
04	Volx	1	8	Habitat
13	Jouques	2	61	Mixte
13	Puy St Réparate	1	33	Habitat
13	Saint-Paul	1	2	Habitat
13	Venelles	1	38	Habitat
83	Ginasservis	1	5	Habitat
83	Rians	1	26	Habitat
83	Vinon/Verdon	2	39	Activité
84	Pertuis	1	41	Mixte



©IGN B/Carto, Route et SCAN 250 - Données CPA, DDEA 04 et Mission ITER  
 Les emplacements des ZAD ne sont pas contractuels.

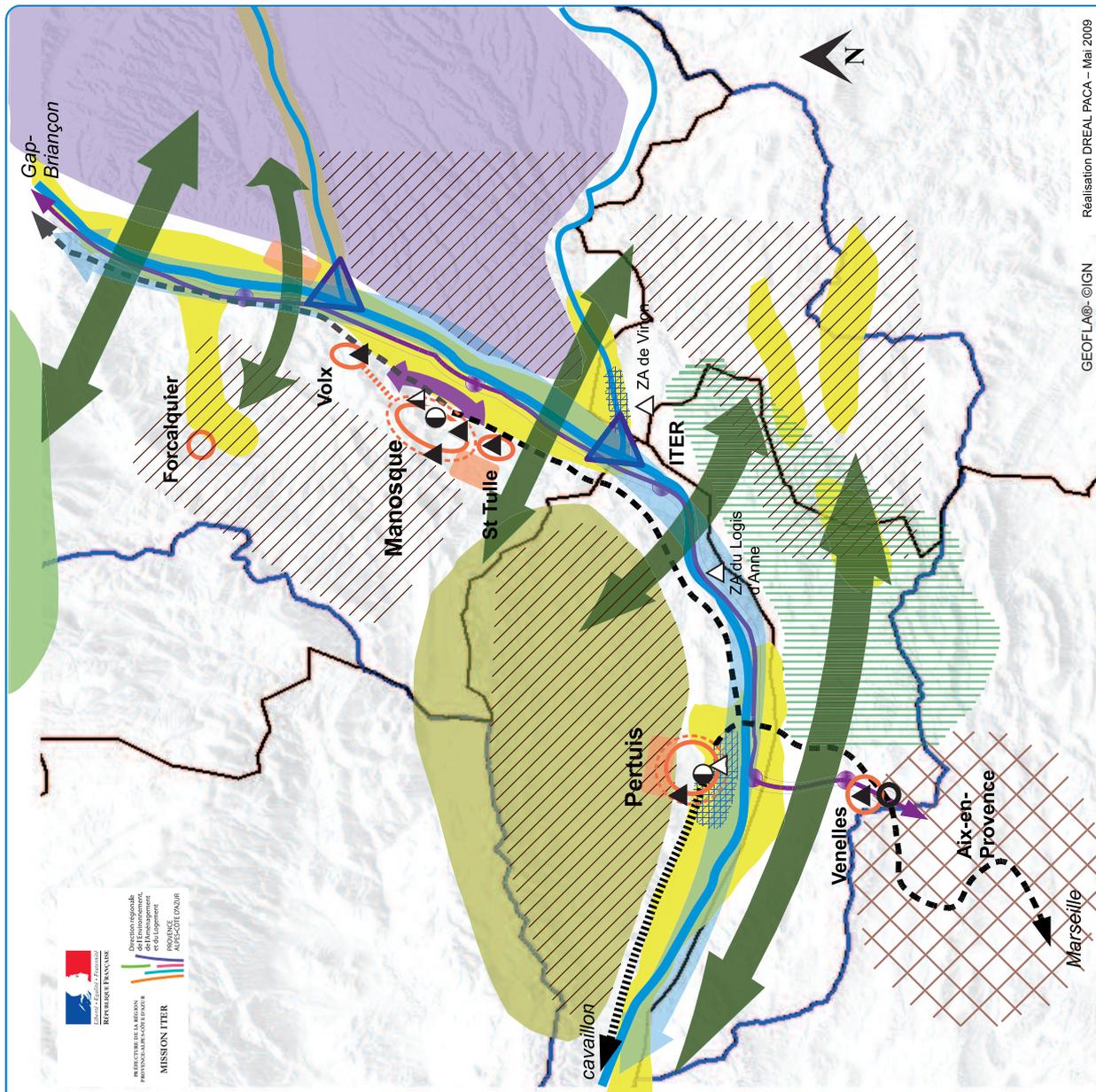


Direction régionale  
 de l'Équipement,  
 de l'Aménagement  
 et du Logement  
**MISSION ITER**  
 PROVENCE  
 ALPES-CÔTE D'AZUR

Réalisation DREAL PACA - Juillet 2009

La carte présente l'emplacement et la taille des ZAD ITER établies en 2007.

# Carte d'enjeux du Sud du Val de Durance (carte n°25)



## Éléments du contexte

- Périmètre Dire de l'État
- Limites départementales
- Rivières principales (Durance, Verdon et Asse)
- Autoroute A51 avec échangeurs

## Les espaces à enjeux

- Protéger les terres agricoles de qualité pour l'activité agronomique
- Espace naturel remarquable  
Maîtriser la prégnance de l'économie résidentielle
- Espace naturel remarquable à protéger
- Espace naturel remarquable  
Encadrer la multiplication des projets photovoltaïques
- Maîtriser la résidentialisation et le mitage pour la protection des espaces naturels et agricoles
- Maîtriser l'étalement urbain
- Traiter les conflits avec l'inondabilité
- Espace métropolitain à densifier
- Zone de protection naturelle à étendre
- Continuité naturelle et agricole à préserver
- Corridor écologique des vallées à préserver
- Zone humide à préserver

## Orientations du développement urbain

### Les Réseaux

- Chemin de fer : augmentation de la capacité
- Chemin de fer : amélioration de l'infrastructure
- Chemin de fer : ré-ouverture aux voyageurs
- Gare ferrée ré-ouvrir
- Gare ferrée à transformer en gare multi-modale
- Liaison routière et entrée de ville à améliorer

### Les Pôles et zones d'urbanisation

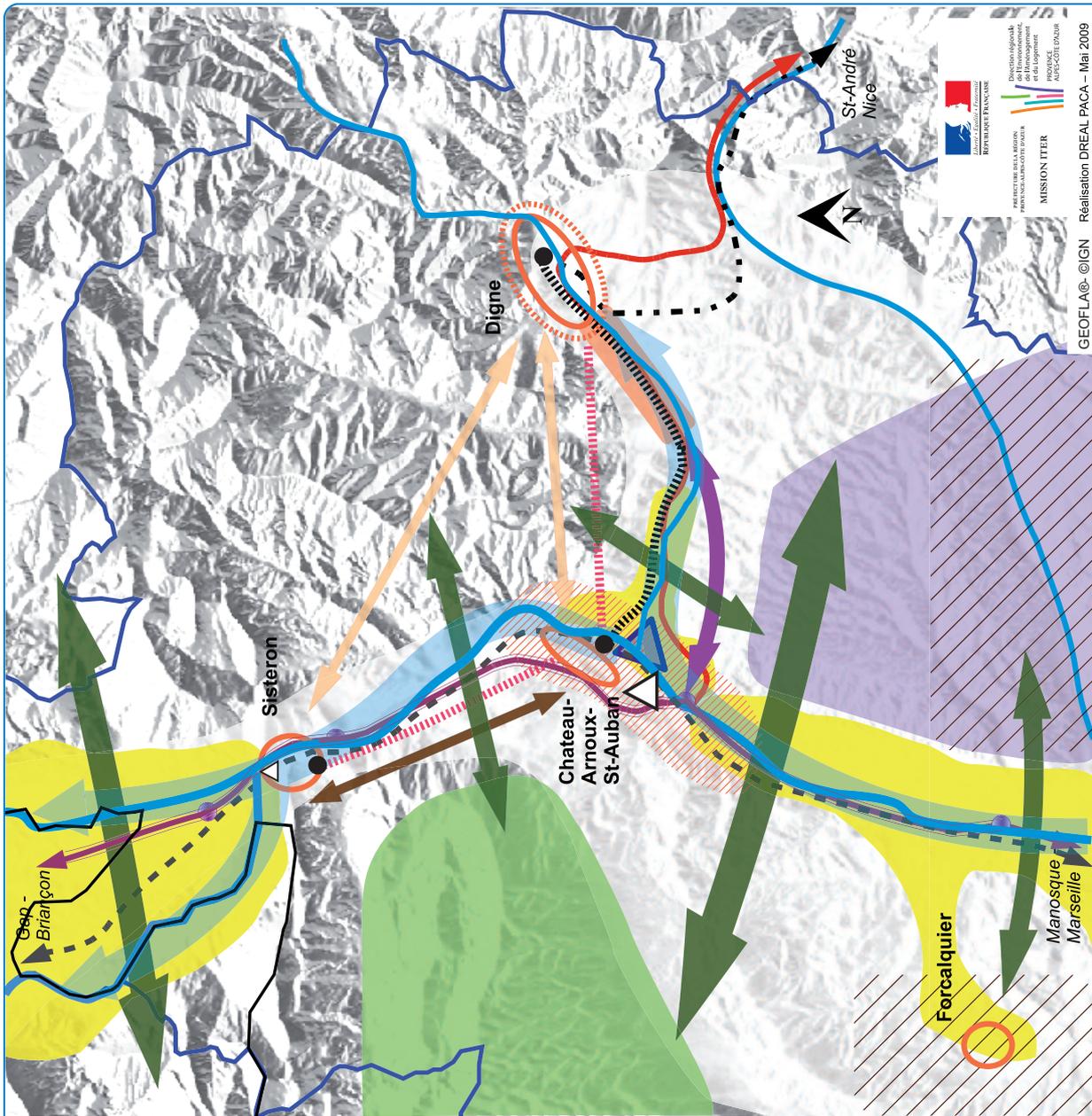
- Pôle urbain à conforter – Centre-ville à réhabiliter
- Pôle urbain secondaire
- Liaison urbaine à travailler
- Accueil préférentiel de l'urbanisation
- Accueil des entreprises liées à ITER
- Accueil des entreprises de services liés à ITER



Les enjeux et orientations de la zone Sud du Val de Durance.

GEOFLA® - ©IGN

Réalisation DREAL PACA – Mai 2009



## Éléments du contexte

- Périmètre Dire de l'État
- Limites départementales
- Rivières principales (Durance, Bléonne et Asse)
- Autoroute A51 avec échangeurs
- Route nationale

## Les espaces à enjeux

- Terres agricoles de qualité à protéger pour l'activité agricole
- Espace naturel remarquable à protéger
- Encadrer la multiplication des projets photovoltaïques
- Maîtriser la résidentialisation et le mitage pour la protection des espaces naturels et agricoles
- Maîtriser l'étalement urbain
- Prégénance du relief – Massif Alpin
- Continuité naturelle et agricole à préserver
- Corridor écologique des vallées à préserver
- Zone humide à préserver

## Orientations du développement urbain

### Les Réseaux

- Chemin de fer : amélioration de l'infrastructure
- Chemin de fer : vocation touristique forte
- Chemin de fer : ré-ouverture aux voyageurs
- Gare ferrée à conforter
- Liaison routière à améliorer

### Les Pôles et zones d'urbanisation

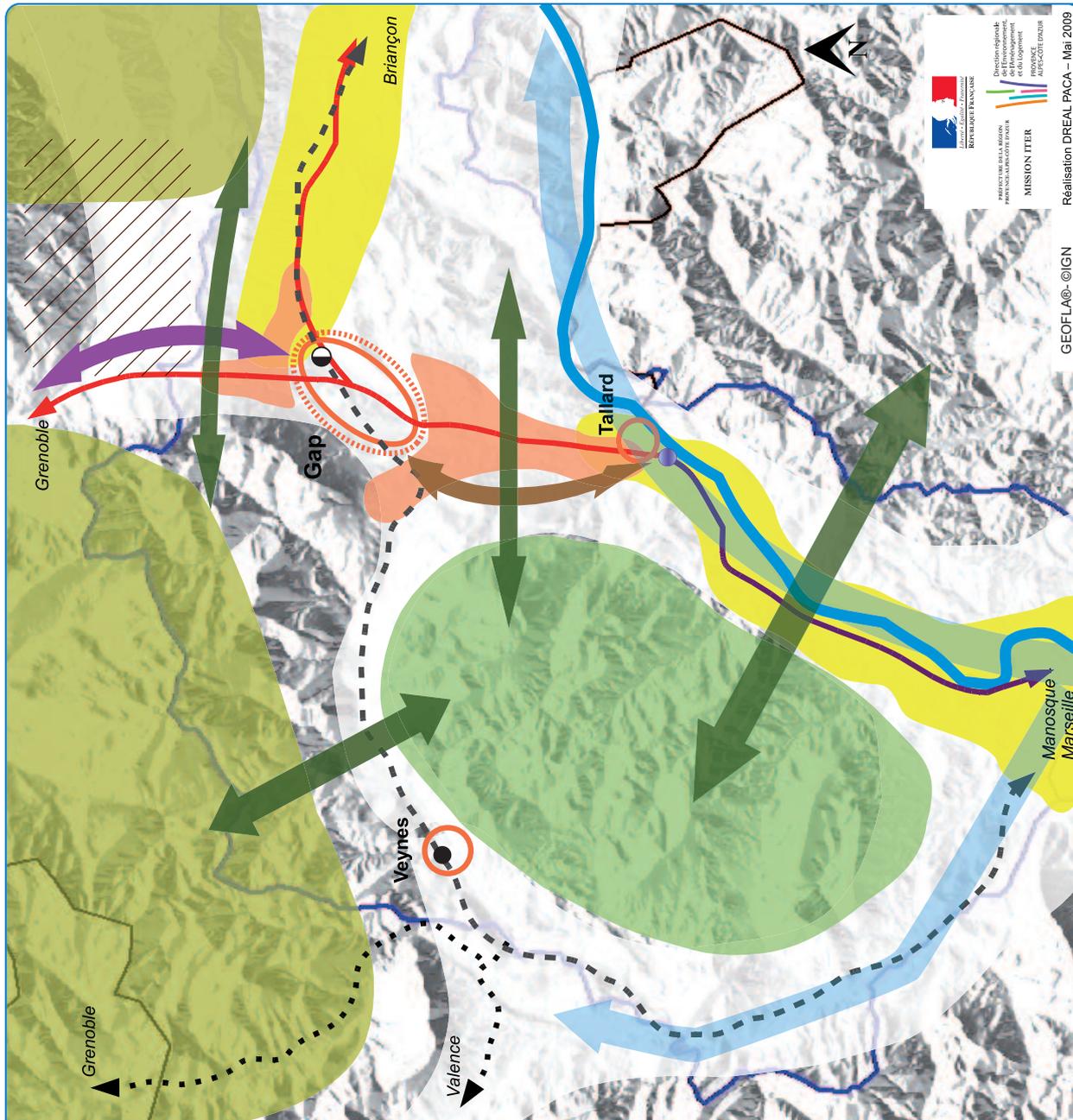
- Pôle urbain à conforter – Centre-ville à réhabiliter
- Pôle urbain secondaire
- Synergie Pôle activité – Pôle administratif et de service
- Synergie des pôles d'activité
- Urbanisation à réorganiser
- Organiser les déplacements inter-urbains
- Zone d'activité à conforter

Les enjeux et orientations de la zone Bléonne-Durance.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Énergie et du Logement  
 PACA  
 MISSION ITER  
 Réalisation DREAL PACA – Mai 2009

GEOFLA®-IGN

# Carte d'enjeux de Gap (carte n°27)



## Éléments du contexte

- Périmètre Dire de l'État
- Limites départementales
- Rivières principales (Durance)
- Autoroute A51 avec échangeurs
- Route nationale
- Chemin de fer

## Les espaces à enjeux

- Terres agricoles de qualité à protéger pour l'activité agricole
- Espaces naturels remarquables à protéger
- Massif Alpin – Espace protégé - Développer le tourisme vert
- Maîtriser la résidentialisation et le mitage pour la protection des espaces naturels et agricoles
- Maîtriser l'étalement urbain
- Prégnance du relief – Massif alpin
- Continuité naturelle et agricole à préserver
- Corridor écologique des vallées à préserver

## Orientations du développement urbain

### Les Réseaux

- Chemin de fer : amélioration de l'infrastructure
- Gare ferrée à conforter
- Gare à organiser avec les autres TC
- Liaison routière à améliorer

### Les Pôles et zones d'urbanisation

- Pôle urbain à conforter – définir les limites de l'urbanisation
- Pôle urbain secondaire
- Organiser le développement économique

Les enjeux et orientations de la zone de l'aire Gapençaise.



## DREAL PACA

16, rue Zattara  
13332 Marseille cedex 3  
Tél. : 04 91 28 40 40 / Fax : 04 91 50 09 54  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

## Mission ITER

Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Bd Paul PEYTRAL - 13282 Marseille cedex 20  
Tél. : 04 91 15 60 00  
[www.paca.pref.gouv.fr](http://www.paca.pref.gouv.fr)